

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

04

EDUCATION

08

SOCIAL

06

ADMINISTRATION

24

ECONOMIE

01

RURAL

02

ENERGIE

04

N° 2988

29 Janvier 2024

29 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024 DU 11/01/2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES (27 LAMPADAIRES), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BIP MINDEVEL / EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	08-02-2024

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/DC/C-HILE ALIFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION« DEMANDE DE COTATION N°09/DC/C-HILE ALIFA/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE EN 133 TABLES-BANCS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD »BIP MINEDUB EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2024

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AER/DG/DARH/SDA/SM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°04/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/AER/DG/DARH/2022, DU 27/11/2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°001/A/CNDOB/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001/A/CNDOB/CIPM/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE.OBJET DE L'AVENANT : CHANGEMENT DU DÉLAI DE LIVRAISON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°012/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 23 MAI 2023 CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE RESEAUX ENTERRES LA VILLE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2024 DU 11/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAZANGAI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIE, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2024,
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-02-2024

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 011/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT N° 078/AONR/CUDICIPM1/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°010/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 078/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">031</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°031/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2024 DU 22 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS INTERNATIONALE RESTREINTE N°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 DU 08/09/2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇONS DSCHANG – FOKOUÉ – FOMOPEA – BANDJA – KEKEM ET BAFOUSSAM – BAMEKA - BAMENDJOU - INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°013/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES AUTOUR DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS AU QUARTIER NGODI-AKWA DANS LA VILLE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**11**

**Reference** [001/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 001/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA DU 26 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE LETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.LE DIRECTEUR GENERAL,

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**12**

**Reference** [04/AER/DG/DARH/SDA/SM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°\_04/AER/DG/DARH/SDA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2023, DU 27/11/2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**13**

**Reference** [0103](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0103/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NJKOUO/MJC/2024 DU 22 JANVIER 2024PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJETDE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS INTERNATIONALE RESTREINTE N°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 DU 08/09/2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇONS DSCHANG – FOKOUÉ – FOMOPEA – BANDJA – KEKEM ET BAFOUSSAM – BAMEKA - BAMENDJOU - INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM).

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**14**

**Reference** [001/AONR/FEICOM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/FEICOM/CIPM/2024 DU 29/01/2024, POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'ANTENNE DU FEICOM A KRIBI

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-03-2024

**15**

**Reference** [02/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°\_02/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VEHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BATIMENTS, MATERIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATERIAUX EN GLOBAL DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**16**

**Reference** [005/AONO/C.BIBEMI/SG/CIPM-PCCM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BIBEMI/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

**Nature de prestation** Prestation Intellectuelle

**Date de cloture** 29-01-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/ASMI/EDC/DG/PATDHS/SDEIP/SDAFP/SPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ASMI/EDC/DG/PATDHS/SDEIP/SDAFP/SPM/2024 DU 23 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE, ET TRANSACTIONNELLES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AU PIED DU BARRAGE RÉSERVOIR DE MBAKAOU, ET L'INSTALLATION D'UNITÉS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES SITES DES BARRAGES DE MEMVE'ELE ET DE LOM PANGAR</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 13-02-2024</p>
-----------	---

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°002/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VEHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BATIMENTS, MATERIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATERIAUX EN GLOBAL DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2024.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 20-02-2024</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE MEKOUMA DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-02-2024</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/24/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MATERIEL INCENDIE A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Fournitures</p> <p><b>Date de cloture</b> 19-03-2024</p>
-----------	---

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-02-2024</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**23**

**Reference** [01/AONO/SPE/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVISD'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 13-02-2024

**24**

**Reference** [007/DC/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N°07/DC/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024 DU 26/02/2024POUR L'ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ET DE 03 TRICYCLES POUR L'ENLEVEMENTDES ORDURES MENAGERES DANS LE CADRE DE LA LUHE CONTRE L'INSALUBRITEDANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DEUEXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 16-02-2024

**25**

**Reference** [003/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOKOM ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEBONDO- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 20-02-2024

**26**

**Reference** [05/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024 DU 12/01/2024EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN AEP (ADDUCTION EN EAU PÔTABLE), A KOSSEWA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD,

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 09-02-2024

**27**

**Reference** [10/DC/SG/C-HAL/CIPM-2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONAVIS DE COINSULTATTON N° 10/DC/SG/C-HAL/CLPM-2024 DU 29/01/2024 ENPROCEDURE D'UR;ENCE POUR LES TICVVVAUX DE REHABILITA I IONS 06BLOCS DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE I ACOMML NE, DEPAIM EMEN TDU LOGONE K'I" CIIARI, REGION DE L'EX TRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 19-02-2024

**28**

**Reference** [001/AMI/INJS/DAG/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/INJS/DAG/2024 DU 29 JANVIER 2024 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES ET/OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CAMPUS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 13-02-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 014/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES AUTOUR DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS AU QUARTIER NGODI-AKWA DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 & SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">"011/DC/C/HILE-AUFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATIONN° 011/DC/C/HILE-AUFA/CIPM/2024 DU 29/01/2024. EN PROCEDURE D'URGENCE, L'EQUIPEMENT DE L'ECOLEMATERNELLE DE HILE-ALIFA DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L'EXTREME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Fournitures <b>Date de cloture</b> 19-02-2024
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/ AAMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 29/01/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ AAMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 29/01/2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE SERVICE : CENTRE DE TRANSFERT D'EKITE, CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALFINANCEMENT: BUDGETS ETAT/CUED 2024-2028 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 23-02-2024
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 05/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 06-03-2024
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDUR</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 02/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NMEMYONG DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 28-02-2024
-----------	--

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEYECK - MEVE - RIVIÈRE MFOUMOU DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 28-02-2024
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/M/J06/ CDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/AONO/M/J06/ CDPM/2024 DU 26/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE ENTREE PHARMACAM-SORTIE ANCIEN DEPOT GUINNESS DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PREFET DU MFOUNDI, AUTORITE CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DELÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE ENTRÉE PHARMACAM-SORTIE ANCIEN DÉPÔT GUINNESS DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-02-2024</p>
-----------	---

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/DC/C.H.ALIFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION 004/DC/C.H.ALIFA/CIPM/2024 DU 22 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL POUR CERTAINES FORMATION SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPAK I EMF.NT DU LOCONE ETCHARI</p> <p><b>Nature de prestation</b> Fournitures</p> <p><b>Date de cloture</b> 12-02-2024</p>
-----------	--

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">013/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 013/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 23 MAI 2023 CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE RESEAUX ENTERRES LA VILLE DE DOUALA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/ DU 26 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>39</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/01/2024 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE VINGT(20) LAMPADAIRES SOLAIRES .</p> <p><b>Nature de prestation</b> Fournitures</p> <p><b>Date de cloture</b> 19-02-2024</p>
-----------	---

<b>40</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/C-HA/CIPV1/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C-HA/CIPV1/2024 DU 22/01/2024 POUR LA REALISATION DE 01 MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'ABASSOUNI III DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 12-02-2024</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/C-HAL/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPKL D'OFFRT:S NATIONAL OTV FR 1N° 008/AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 26/01/2023FIN PROCEDURE DTJRGENCK POUR LKS TRAVAUX DF CONS I RUCNONDF DEUX LOGKMFNTS POUR ENSEIGNAINT DANS CKK I AINES LOCALI RESDE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI. REGION DF L'EXTRKMF-NORD. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 16-02-2024
-----------	--

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/C-HAL/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/C-HAL/CIPM/2023 DU 26/01/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS (02) DE DEUXSALLES DECLASSE DANS CERTAINES EP DE LACOMMUNE DEHILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONEET CHARI, REGION DEL'EXTREME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 16-02-2024
-----------	---

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONO/REN/DDIAM/C-MRA II/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 02/AONO/REN/DDIAM/C-MRA II/CIPM/2024 DU 11/01/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A GAYAK DANS LACOMMUNE DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DEL'EXTRÉMENORD <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 08-02-2024
-----------	---

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">_001_/AONO/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C-HILE-ALLFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DOLE-MILIML-WADACK-LIMITEARRONDISSEMENT DE DARAK (3.00 KM) DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA.DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 12-02-2024
-----------	--

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE TONGA DANS LE DEPARTEMENT DU NDE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 27-02-2024
-----------	--

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12/AONO/C-HAL/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12_/AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 29/01/2024 POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE HILE-ALIFA. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 19-02-2024
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/FEICOM/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'AUDIT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	27-02-2024

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-HILK-ALIFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-HILK-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 15 LAMPADAIRES SOUS TÊTES DÉCARTÉES À CERTAINES LOCALITÉS : DOUGOUMSILTO II (1), FADIA (2), DOLI-LIADA (1), GONON (IL WADACK) (3), ALIASSOLWI 1(4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1). DANS LE DÉPARTEMENT DE LOGONE OTOUA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	12-02-2024

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS (PHASE 2). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2024

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YABASSI - DÉPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2024

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	06-03-2024

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-BIBEMI/CIPM-PCCM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BIBEMI/CIPM-PCCM/2024 DU 27/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LABENOUÉ, REGION DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-02-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/C-AYOS/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL DANS LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	06-03-2024

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C/C.H[LE-ALIFA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/C/C.H[LE-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE AMOTRICITE HUMAINEDANS LES ECOLES PUBLIQUES DE HILE-ALIFA I, HILE-ALIFA II, ABASSOUNI ET MAFOULSO DANS LACOMMUNE DE HILE-ALIFA. DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	12-02-2024

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024 DU 12/01/2024POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES (50 LAMPADAIRES), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IL DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[01/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE

56

Titre/objet

REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation

Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture

N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [00/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

57

Titre/objet

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[01/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

58

ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.

INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE

OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation

Autres Infrastructures

Date de cloture

N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [001/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

59

Titre/objet

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference

[001/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation

Autres Infrastructures

Date de cloture

N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [001/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 01/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

61

Titre/objet

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 01/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**62****Reference**[01/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE

**Titre/objet**

REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

**Nature de prestation**

Autres Infrastructures

**Date de cloture**

N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[01/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)

: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

Titre/objet

63

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

Nature de prestation

Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture

N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**64****Reference**[001/AD/FAC/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 01/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N

TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 01/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME

**Nature de prestation**

Autres Infrastructures

**Date de cloture**

N/A



## COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAIL/CIPM/2024 DU 11/01/2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES (27 LAMPADAIRES), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINDEVEL / EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le 1er ADJOINT AU Maire de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, Maîtres d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'éclairage public par énergie solaire (27 lampadaires) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. Sur les axes :

- . GAYAK, (04)
- . PAPATA, (04)
- . KOSSEWA, (04)
- . MAYEL IBBE DERRIERE CAM 2, (10)
- DOUALARE WALDE SARKI PAWA(05)

Les travaux sont regroupés en un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 27 500 000 Fcfa.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 27 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2024. pour un coût estimatif total de 27 500 000FCFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de Téclairage public par énergie solaire. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2024. pour un coût estimatif total de 27 500 000FCFA.

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics TEL : 697722857/677108467.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la COMMUNE DE MAROUA II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de (45 000 FCFA) Quarante-cinq mille FCFA à la Recette Municipale de la COMMUNE DE MAROUA II au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la COMMUNE DE MAROUA II, le **08/02/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 03 /AONO/REN/DDtAM/CA-MRAII/CIPM/2024 du 11/01/2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN  
LAMPADAIRES SOLAIRES (27 LAMPADAIRES), DANS LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

**Les offres parvenues après Les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de CINQ CENT CINQUANTE MILLE FCFA (550 000 FCFA). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de CINQ CENT CINQUANTE MILLE FCFA (550 000 FCFA). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **08/02/2024 à 13 heures** précises dans la salle de délibération de la COMMUNE DE MAROUA II. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet : l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne une élimination immédiate.

b) Pièce falsifiée ou non authentique,

#### 13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

d) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26),

#### 13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels cidessous :

a) Présentation générale sur 4 critères :

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères :

d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères :

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

1- Adjoint au Maire de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 11. Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée le mieux-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

*MAROUA le 11 Janvier 2024*

*Le 1er Adjoint au Maire*

**MOUSTAPHA BOUBA**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION « DEMANDE DE COTATION N°09/DC/C-HILE ALIFA/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE EN 133 TABLES-BANCS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD » BIP MINEDUB EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour la fourniture de 133 tables-bancs dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de HILE ALIFA Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord,

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment les opérations suivantes : la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la réception. L'ensemble de la prestation est divisé en un (01) lot.

## 3. Coût Prévisionnel

un coût estimatif total de Six millions (6.000.000) francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP MINEDUB, Exercice 2024

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt mille (20 000) FCFA par lot payable à la Recette Municipale de la Commune de HILE ALIFA

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale du Logone et Chari au plus tard le 16 Février 2024 à 13heures, heure locale et devra porter la mention :

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**  
**« DEMANDE DE COTATION N°09/DC/C-HILE ALIFA/CIPM/2024 DU26 JANVIER 2024**  
**POURLA FOURNITURE EN 133 TABLES-BANCS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA**  
**COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD »**  
**BIP MINEDUB EXERCICE 2024.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale du Logone et Chari au plus tard le 16 Février 2024 à 13heures,

**13. Ouverture des Plis**

Le dépouillement aura lieu le 16 Février 2024 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la de la Commune de HILE ALIFA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

N/A

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de HILE ALIFA

*HILE-ALIFA le 26 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**DECISION N°04/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/AER/DG/DARH/2022, DU 27/11/2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E.R,**

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi N°2022/020 du 27/12/2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;*

*Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;*

*Vu la Loi n°2016/018 du 17/12/2021, portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2017 ;*

*Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant ré organisation et fonctionnement de l'A.E.R ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu La Loi N° 2018/ du 11 aout 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Entités Publiques ;*

*Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;*

*Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;*

*Vu la Décision n°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;*

*Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;*

*Vu le budget de l'AER de l'exercice 2024 ;*

*Vu la Demande de Cotation N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2023, du 27/11/2023, relative à la fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024 ;*

*Vu le Procès – verbal de la CIPM-AER N°44 du 28/12/2024, portant proposition d'attribution de Lettres – Commandes à l'issue de la procédure de la Demande de Cotation sus - visé ;*

*Considérant les nécessités de service ;*

**DECIDE :**

**Article 1 :** A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à de la Demande de Cotation

**N°001/DCO/AER/DG/DAF/2024**, du **27/11/2023**, relative à la fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024, et suivant la proposition d'attribution de la CIPM en date du 28/12/2023, le soumissionnaire ci – après est déclaré adjudicataire aux conditions ci – après :

DESIGNATIONS	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	DELAI	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)
Fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.	<b>INFOS GENIE</b>  Tél.: 222 23 46 16 /  674 66 67 68  BP: 14950 Yaoundé	Douze (12) Mois.	<b>13 485 000</b>	<b>16 080 863</b>

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



## COMMUNE DE NDOBIAN

**ADDITIF N°001/A/CNDOB/CIPM/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE.OBJET DE L'AVENANT : CHANGEMENT DU DÉLAI DE LIVRAISON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le délai de livraison des fournitures est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le délai de livraison des fournitures est fixé à quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations</p>

2	Critères d'évaluation												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires:</b></p> <p>a) Absence d'une pièce administrative et/ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;</p> <p>b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;</p> <p>c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;</p> <p>d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;</p> <p>e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;</p> <p>f) Certification des photocopies des documents certifiés ;</p> <p>g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié ;</p> <p>h) Absence de la caution de soumission.</p> <p><b>B. Critères essentiels : Grille de notation</b></p> <table border="1" data-bbox="132 1397 1192 1944"> <thead> <tr> <th>DESIGNATION</th> <th>NOTE/POINTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Présentation générale de l'offre</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Conformité du matériel roulant aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Service après-vente</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Délai de livraison maximal : un (01) mois</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>/20</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>NB : Note éliminatoire inférieure à 16 sur 20.</b></p>	DESIGNATION	NOTE/POINTS	Présentation générale de l'offre	5	Conformité du matériel roulant aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres	5	Service après-vente	5	Délai de livraison maximal : un (01) mois	5	TOTAL	/20
DESIGNATION	NOTE/POINTS												
Présentation générale de l'offre	5												
Conformité du matériel roulant aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres	5												
Service après-vente	5												
Délai de livraison maximal : un (01) mois	5												
TOTAL	/20												

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

#### Critères éliminatoires:

- a) Absence d'une pièce administrative et/ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) Absence de la caution de soumission.

#### B. Critères essentiels : Grille de notation

DESIGNATION	NOTE/POINTS
Présentation générale de l'offre	5
Conformité du matériel roulant aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres	5
Service après-vente	5
Délai de livraison maximal: trois (03) mois	5
<b>TOTAL</b>	<b>/20</b>

**NB : Note éliminatoire inférieure à 16 sur 20.**

*NDOBIAN le 25 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**BETAMBO Dieudonné**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°012/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 23 MAI 2023 CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE RESEAUX ENTERRES LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,  
Vu la Constitution**

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/CIMINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 016/AONO/CUD/CIPM1/2023 du 23Mai 2023 pour le contrôle technique et la supervision des travaux de curage des caniveaux et réseaux enterrés dans la ville de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 28Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 09 Octobre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 13 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°015/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 08 Novembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	BERCO  BP : 1872 Douala Tél. : (237) 96 61 32 31	18 716 288 ( Dix-huit millions sept cent seize mille deux cent quatre-vingt huit)	18
2	LOCI ADVISORY TRAINING  BP: 2231 Douala ; Tél. : (237) 650 54 24 65	14 898 694 ( Quatorze millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-quatorze )	18

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2024 DU 11/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAZANGAI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIE, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2024,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, Le 1er Adjoint AU MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction des blocs de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mazangai, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2 Département du Diamare, Région de l'extrême-Nord.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ( MINEDUB], Exercice 2024, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessous pour un coût estimatif TTC de **Dix-neuf millions (20 000 000) de Francs CFA**

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ( MINEDUB], Exercice 2024, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessous pour un coût estimatif TTC de **Dix-neuf millions (20 000 000) de Francs CFA**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la structure Interne de gestion des marchés de la mairie, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ;

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du maire ou au service interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ; Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2e «. d'une somme non remboursable de Trente-Cinq mille (35 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Atîglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la structure interne de gestion des marchés, au plus tard le **08/02/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
01/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2024 du 10/01/2024  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
PUBLIQUE DE MAZANGAI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IIE, DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)  
EXERCICE 2023, IMPUTATION :  
AUTORISATION DE DEPENSE ;  
« A n'ouvrir qu'en séance du dépouillement »**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **08/02/2024 à 14 heures** précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 14. Critères d'évaluation

#### 13.1- Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif;

#### Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) Offre Incomplète après 48 heures dès l'ouverture ;
- 3) L'absence ou défaut de la caution de soumission.

#### b. Offre technique

- Fausse déclaration ;
- Documents falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins, trente-quatre (34) critères essentiels sur quarante-neuf (49), soit une note technique inférieure à 70%.

#### c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires

#### 13.2- Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non] porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions] oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans Les travaux Similaires] oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels.... oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2023 et celui prévisionnel 2024 oui/non ;
- Le rapport de visite du site oui/non,

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire,

### 15. Attribution

Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua II. Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire ou au service Interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 6697 01 2S 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ; dès publication du présent avis.

MAROUA le 11 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 011/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT N° 078/AONR/CUDICIPM1/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°010/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du 29 Janvier 2023, déclaré attributaire du marché relatif à la consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	BERCO BTP B.P. : 1872 Douala Tel.: (237) 233 11 75 23	Trente-quatre millions neuf cent soixante? quatre mille Cent (34 964 100)	10

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, *Au 1.049, Rue Pasteur 210, Immeuble SCI à Bonanjo – 5<sup>e</sup> étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune* dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°010/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 078/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 LA MAITRISE D'OEUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,  
Vu la Constitution**

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/CIMINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 0078/A0NR/CUD/CIPM/2023 du 10 Octobre 2023 pour la maîtrise d'oeuvre portant sur le contrôle technique et supervision des travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans certaines artères de la Ville de Douala ;

Considérant [le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 08 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 15 Novembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières de 28 Décembre 2024 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 Janvier 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 043/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2024 du 10 Janvier 2024;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** L'entreprise ci-après est déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délais ci-après:

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
1	<b>BERCO BTP</b> B.P. : 1872 Douala Tel.: (237) 233 11 75 23	<b>Trente-quatre millions neuf cent soixante? quatre mille Cent (34 964 100)</b>	10

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



*DOUALA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N°031/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2024 DU 22 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS INTERNATIONALE RESTREINTE N°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 DU 08/09/2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇONS DSCHANG – FOKOUÉ – FOMOPEA – BANDJA – KEKEM ET BAFOUSSAM – BAMEKA - BAMENDJOU - INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003, portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 28 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Demande de Propositions Internationale Restreinte n°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 du 08/09/2021 relative à la réalisation des études techniques, économiques, environnementales et sociales de certaines routes du réseau routier national : tronçons Dschang – Fokoué – Fomopea – Bandja – Kekem et Bafoussam – Bameka - Bamendjou - Inter N5 « carrefour Batié » (122 km) ;

Vu les propositions des soumissionnaires de la Liste Restreinte ;

Vu le Procès-Verbal du 27 juillet 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport combiné d'analyse des propositions ainsi que le Procès-Verbal du 05 janvier 2023 de la CCCM-TR adoptant la proposition d'attribution y relative ;

Vu le Procès-Verbal du 20 octobre 2022 du Comité de Négociation du projet de Contrat passé avec le Consultant « Groupement STUDI International/STUDI Cameroun » ;

Vu la lettre de Réf N° 00000208/COCM/LT/MNP/2023/04/du 17/04/2023, portant avis de non objection de la Banque Africaine de Développement sur le rapport combiné d'analyse des propositions et la proposition d'attribution y relative.

DECIDE :

Article 1 :Le groupement des Bureaux d'Etudes dont le nom suit est retenu pour la réalisation des études techniques, économiques, environnementales et sociales de certaines routes du réseau routier national : tronçons Dschang – Fokoué – Fomopea – Bandja – Kekem et Bafoussam – Bameka - Bamendjou - Inter N5 « carrefour Batié » (122 km) :

**SOUSSIONNAIRE RETENU**

Type d'intervention	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC en chiffre (FCFA)	Montant TTC en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Études technique, économique, environnementale et sociale de certaines routes du réseau routier national : tronçons Dschang – Fokoué – Fomopea – Bandja – Kekem et Bafoussam – Bameka – Bamendjou - Inter N5 « carrefour Batié » (122 km).	Groupement STUDI International/ STUDI Cameroun  Rue de l'Ile Zembretta ; les jardins du Lac, Lac Il, Tunisie 1053 Tunis-Tunisie	829 832 475	Huit cent vingt-neuf millions huit cent trente-deux mille quatre cent soixante-quinze	14

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Article 2: Le mandataire du groupement des Bureaux d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°013/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE  
N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DES RUES AUTOUR DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS AU QUARTIER NGODI-AKWA DANS LA  
VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,  
Vu la Constitution ;  
Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;  
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;  
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;  
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
;;  
Considérant la lettre n° N°05061-23/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFFV du 03 Octobre 2023 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, pour les travaux d'aménagement des rues autour de la caserne des Sapeurs-Pompiers au quartier NGODI-AKWA dans la ville de Douala, pour un montant de 4 401 015 853 (Quatre milliard quatre cent un millions quinze mille huit cent cinquante-trois) FCFA TTC suivant les dispositions de l'article 110 (3) du Code des Marchés Publics ;  
Considérant le procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Considérant la proposition d'attribution N° 037/LLEH/EWCO/CIPM1/2023 Du 28 Décembre 2023 ;  
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'entreprise **CHINA ROAD BRIDGE CORPORATION CAMEROUN OFFICE (CRBC-CO)**, B.P. : 9011 Douala, Tel. : (237)677 87 01 56 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation restreinte susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
1	<b>CRBC-CO</b>  B.P: 9011 Douala  Tel : (237) 677870156	<b>4 401 015 853 ( quatre milliard quatre cent un millions quinze mille huit cent cinquante-trois mille)</b>	<b>18</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**DECISION N° 001/D/BUNEC/DG/ DAF/ SDRFM/CSMA DU 26 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE LETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.LE DIRECTEUR GENERAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu	la constitution ;
Vu	La Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu	La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu	La Loi N°2023-019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu	Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;
Vu	Le Décret N°2005/031 du février 2005 portant application de la Loi N°97/021 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage ;
Vu	Le Décret n° 2012/075 du 08 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics;
Vu	Le Décret N° 2013/ 031 du 13 février 2013portant création, organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
Vu	Le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil ;
Vu	Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	L'arrêté n°0033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales Applicable aux Marchés Publics ( Marchés de Fournitures) ;
Vu	La circulaire N°00000026-C-MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives l'exécution des lois de finance, au suivi, et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
Vu	La Circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu	Le Manuel de référence pour l'exécution du budget de l'Etat et ceux des autres entités publiques, annexe de la Circulaire, édition 2024 ; portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
Vu	La résolution N°0081/R/BUNEC/CA du 11 janvier 2024 portant adoption du projet de performance Annuel , assorti de la demande budgétaire du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) au titre de l'exercice 2024 ;
Vu	La lettre N°006/L/BUNEC/CIPM/SEC DU 25 JANVIER 2024 portant proposition d'attribution;

Vu	Vu le dossier de consultation n°003/DC/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/MDE/2023 du 29 septembre 2023 relatif à la réalisation des travaux de cloisonnement des bureaux et d'aménagement du nouveau bâtiment du Bureau National de l'Etat Civil ;
Vu	Les offres des soumissionnaires ;
Vu	les normes en vigueur dans la République de Cameroun ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : (1) la société dont le nom suit, est déclarée adjudicataire du marché relatif au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.

SOUMISSIONNAIRE	NOTE	MONTANT TTC	DELAI	RANG	OBSERVATIONS
DAK GARDIENNAGE SARL	100%	Lot 1 : 22 478 148 FCFA ; Lot 2 : 19 962 450 FCFA ; Lot 3 : 13 308 300 FCFA	12 mois	1 <sup>er</sup>	RAS
SCAM SECU		Eliminé			Cautions de soumission non conforme après 48h

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**YOMO ALEXANDRE MARIE**



**AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE**

**COMMUNIQUE N° 04/AER/DG/DARH/SDA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE – COMMANDE SUITE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2023, DU 27/11/2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite de la Demande de Cotation **N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2023, DU 27/11/2023**, relative à la fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024,

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire aux montants et délais suivants :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES</b>	<b>DELAI</b>	<b>MONTANT HT (FCFA)</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA)</b>
Fourniture de la connexion internet à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2024.	<b>INFOS GENIE</b>  Tél.: 222 23 46 16 /  674 66 67 68  BP: 14950 Yaoundé	Douze (12) Mois.	<b>13 485 000</b>	<b>16 080 863</b>

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour souscrire à la Lettre – Commande. Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offre susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>SWECOM PLC</b>	Offre non moins disante, classée 2 <sup>ème</sup>
<b>MATRIX TELECOMS</b>	Offre non moins disante, classée 3 <sup>ème</sup>
<b>ATIS</b>	Offre non conforme, absence de la fiche technique des équipements.

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés, passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 8 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N°0103/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NJKOUO/MJC/2024 DU 22 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS INTERNATIONALE RESTREINTE N°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 DU 08/09/2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇONS DSCHANG – FOKOUÉ – FOMOPEA – BANDJA – KEKEM ET BAFOUSSAM – BAMEKA - BAMENDJOU - INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Proposition Internationale N°16/DDP/MINTP/CSPM-PFC/2021 du 08/09/2021 relative à la réalisation des études technique, économique, environnementale et sociale de certaines routes du réseau routier national : tronçons Dschang – Fokoué – Fomopea – Bandja – Kekem et Bafoussam – Bameka - Bamendjou - Inter N5 « carrefour Batié » (122 km), le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
Type d'intervention	Nom et adresse soumissionnaire	Montant TTC en chiffre (FCFA)	Montant TTC en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Études technique, économique, environnementale et sociale de certaines routes du réseau routier national : tronçon Dschang – Fokoué – Fomopea – Bandja – Kekem et Bafoussam – Bameka – Bamendjou - Inter N5 « carrefour Batié » (122 km).	Groupement STUDI International/ STUDI Cameroun  Rue de l'Ile Zembretta ; les jardins du Lac, Lac II, Tunisie 1053 Tunis-Tunisie	829 832 475	Huit cent vingt-neuf millions huit cent trente-deux mille quatre cent soixante-quinze	14

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS	
Noms et adresse des soumissionnaires	Motifs d'Élimination
ECTA BTP B.P :785 Yaoundé-Cameroun Email : <a href="mailto:contact@ecta-btp.com">contact@ecta-btp.com</a>	Deuxième mieux disant ;
SCET TUNISIE 1002 Tunis, Belvedere-Tunisie ; B.P :16-1002 Tunis-Tunisie	Troisième mieux disant ;
Groupement AIC PROGETTI/INTEGC Rome (Italie), Tel : +390636301501, fax : 39 06 32 97 330	Soumissionnaire éliminé suite à l'obtention d'une note technique de 59,56/100 et inférieure à la note minimum requis de 75/100.

Le Mandataire du Groupement du Bureaux d'Études Techniques attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de son projet de marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour la Demande de Proposition ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/FEICOM/CIPM/2024 DU 29/01/2024, POUR  
LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE  
DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'ANTENNE DU FEICOM A KRIBI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Bureau d'Études technique/laboratoire géotechnique pour la réalisation des études géotechniques en vue de la construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Antenne du FEICOM à Kribi.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer comprennent les activités ci-après :  
des essais in situ ;  
des essais en laboratoire ;  
les rapports des études.  
Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de quinze millions (15 000 000) de francs CFA.

## 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Études/BET qui ont été pré-qualifiés à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt **N°010/ASMI/FEICOM/DG/2024 du 30/06/2023** dont les résultats ont été publiés le 05 octobre 2023.dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

## N° BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES

## ADRESSE

1. SOIL & WATER INVESTIGATION S.A.

B.P 5640 Yaoundé, TEL 662 399 153/ 694 840  
951

2 EXPLORA

B.P. 24 177 Douala, TEL 233 479 295/699 349  
184

3 AZ CONSULTING

B.P. 33 626 Yaoundé, TEL 242 194 937/677  
633 861,

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint sont financées par le budget du FEICOM, Exercice 2024, Imputation : « **22-01-10 Autres constructions** ».

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier peut être obtenu au Service des Marchés et Approvisionnements sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, paiement effectué au compte spécial « CAS-ARMP » dans les Agences BICEC au titre des frais d'achat de dossier.

# **PRESENTATION DE L'OFFRE**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

L'enveloppe A scellée contenant les Pièces Administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B scellée contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C scellée contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des volumes I, II et III (Enveloppes A, B et C), contenant chacune un original et six copies marqués comme tel, seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la référence de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, au plus tard, le **05/03/2024** à 13 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N° 001 / AONR/FEICOM/CIPM/ 2024 DU 29/01/2024**

**POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'ANTENNE DU FEICOM A KRIBI**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, établi par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. L'absence du cautionnement de soumission entraînera le rejet immédiat de l'offre.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

L'ouverture du Dossier administratif et de l'Offre technique contenus dans les enveloppes A et B, aura lieu le **05/03/2024 à 14heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

À l'issue de l'analyse du Dossier administratif et de l'Offre technique, l'ouverture des offres financières (enveloppe C) se fera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et obtenu une note supérieure ou égale à 70/100.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Toute pièce du Dossier administratif restée absente ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis à l'exception du cautionnement de soumission ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence de cautionnement de soumission conformément à la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signé à la dernière, précédée de la mention « lu et approuvé » avec date, tampon, qualité et nom du signataire ;

Présence d'informations financières dans l'Offre technique ;

Note technique inférieur à 70 points sur 100 ;

Absence de l'Offre Financière témoin pour l'ARMP.

### Critères essentiels

Ils sont ceux-ci :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation, et délai de réalisation)	20 points
C	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages, extrait de la consistance de la prestation avec PV de réception)	20 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
E	Moyens techniques et matériels à mettre en place	15 points
F	Capacité financière égale ou supérieur à 15 000 000	2 points
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MM/M \text{ fois } 100$$

Avec  $NF_i$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de la l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = (Nt \text{ fois } 70 + NF_i \text{ fois } 30)/100$$

Avec  $NF$  = Note finale,  $Nt$  = Note technique.

**14. Attribution**

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64/ Fax 222 23 17 59, Poste 217, Porte 11.

NB « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**COMMUNIQUE N°\_02/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VEHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BATIMENTS, MATERIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATERIAUX EN GLOBAL DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel D'Offres National Ouvert **N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, Pour la couverture du personnel de l'AER en assurances maladie, des véhicules en risque automobile et bâtiments, matériels de bureaux et autres matériaux en global dommages pour l'exercice 2024,**

Les soumissionnaires ci-après sont déclaré adjudicataire aux montants et délais ci-après :

Désignation	N° Lot	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Couverture du personnel en assurance maladie pour la période 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.	01	Douze (12) mois	<b>ZENITHE INSURANCES</b>  B.P: 1540 DOUALA  Tel.: 233 43 41 32	<b>38 781 106</b>
Couverture des véhicules de l'AER en assurance automobile pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 31 décembre 2024.	02	Douze (12) mois	<b>ZENITHE INSURANCES</b>  B.P: 1540 DOUALA  Tel.: 233 43 41 32	<b>13 890 889</b>
Couverture bâtiments, matériaux de bureaux et autres en globale dommages pour l'exercice 2024.	03	Douze (12) mois	<b>ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A</b>  BP : 12230 DOUALA  Tel. : 233 432 750	<b>9 010 900</b>

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour souscrire à la Lettre – Commande.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offre susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATION
1	<b>ATLANTIQUE ASSURANCES</b>	Note technique inférieure à 80% (74,59%)
	<b>CHANAS ASSURANCES</b>	Deuxième offre non mieux disant
	<b>AXA CAMEROUN</b>	Note technique inférieure à 80% (60,77%)

2	<b>ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A</b>	Note technique inférieure à 80% de oui (61,76%)
	<b>ATLANTIQUE ASSURANCES</b>	Note technique inférieure à 80% (68,7%)
	<b>SUNU ASSURANCE</b>	Note technique inférieure à 80% (75%)
	<b>CHANAS ASSURANCES</b>	Note technique inférieure à 80% (68,75%)
	<b>AXA CAMEROUN</b>	Note technique inférieure à 80% (75%)
3	<b>ZENITHE</b>	Note technique inférieure à 80% de oui (76,47%)
	<b>SUNU ASSURANCE</b>	Note technique inférieure à 80% (76,47%)
	<b>CHANAS ASSURANCES</b>	Note technique inférieure à 80% (76,47%)
	<b>ATLANTIQUE ASSURANCES</b>	Note technique inférieure à 80% (76,47%)

YAOUNDE le 4 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés, passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

**Ce communiqué tient lieu de main levée de caution de Soumission.**

## COMMUNE DE BIBEMI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BIBEMI/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de BIBEMI, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de BIBEMI, Département de la BENOUE, Région du NORD. Les bâtiments à construire sont constitués de ;

03 blocs de 02 logements de type T2 ;

03 blocs de 02 logements de type T3

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- Mission n°2 : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Mission n°3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **quatorze millions six cent douze mille cinq cent quarante-quatre (14 612 544) francs CFA**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BEI) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de BIBEMI

**6. Financement**

Financement Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2024 et suivants

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de BIBEMI** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**)

**8. Acquisition du Dossier**

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **Recette Municipale de la Commune de BIBEMI**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.)

**9. Remises des offres**

Les Offres rédigées en français ou en anglais, **en sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le **27/02/2024 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**). Elles devront porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°005/AONO/C.BIBEMI/SG/CIPM-PCCIVV2024 en procédure d'urgence pour**

**le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BEI en vue du contrôle et la surveillance des travaux**

**de construction de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de BIBEMI, Département**

**de la BENOUE, Région du NORD**

**"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 27/02/2024 à 15 heures** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

### a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### b. Deuxième temps :

A l'Issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en capacité technique supérieure ou égale à **soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;

Absence de la caution de soumission ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;

- Non satisfaction d'au moins **70% (soit 67 points sur 95)** des critères essentiels ;

- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

- Offre financière incomplète.

**14.2. Critères essentiels**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
<b>TOTAL</b>		95 points

**Méthode de sélection du Prestataire**

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)} / 100$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times F_m / F$$

F<sub>m</sub> = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- Commune de BIBEMI : BP; 1442 GAROUA ; Tél. 658 99 64 20 / 677 65 57 58 / 694 04 47 85

FEICOM ; Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : 696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/

*GAROUA le 26 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

***ELH. YEDI ARMAND***

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°  
01/ASMI/EDC/DG/PATDHS/SDEIP/SDAFP/SPM/2024 DU 23 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE,  
ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE, ET TRANSACTIONNELLES POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AU PIED DU BARRAGE RÉSERVOIR DE  
MBAKAOU, ET L'INSTALLATION D'UNITÉS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES SITES DES BARRAGES DE  
MEMVE'ELE ET DE LOM PANGAR**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale (BM) à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

Electricity Development Corporation (EDC), qui est l'une des Agences d'Exécution de ce projet a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le « Recrutement d'un Consultant (Firme) en vue de la réalisation des études de faisabilité technique, économique, financière, environnementale, sociale, et transactionnelles pour la construction d'une centrale hydroélectrique au pied du barrage réservoir de Mbakaou, et l'installation d'unités photovoltaïques sur sites des barrages de Memve'ele et de Lom Pangar ».

## 2. Objet

L'objectif principal de la présente étude est d'élaborer l'ensemble des documents de maturation du/des projet(s) de construction de l'usine de pied de Mbakaou, et des centrales photovoltaïques de Lom Pangar et de Memve'ele, dans la perspective de leur réalisation selon un schéma de structuration juridique et financière intégrant la participation du secteur privé (PPP).

## 3. Consistance des prestations

### Missions du consultant

Le consultant aura pour mandat de réaliser les prestations suivant les principales phases indépendantes ci-après :

- ü Phase 1 : Études de faisabilité de l'usine hydroélectrique au pied du barrage réservoir de Mbakaou et de la centrale photovoltaïque associée.
- ü Phase 2 : Études de structuration juridique, financière et commerciale des projets de construction de la centrale hydroélectrique de Mbakaou, et des centrales photovoltaïques sur les sites des barrages de Memve'ele, Mbakaou et Lom Pangar ;
- ü Phase 3 : Préparation des documents transactionnels devant permettre de sélectionner le(s) partenaire(s) privé(s) pour le développement de ces projets.
- ü Renforcement des capacités du personnel du Maître d'Ouvrage dans certains domaines connexes à la conduite de cette étude.

## 4. Participation et origine

### Procédure applicable

Un Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) des Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID (édition janvier 2011, révisé en juillet 2014).

## 5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés en 4 exemplaires au **Service du courrier au siège de EDC, sis immeuble Hibiscus Avenue Charles de Gaulle - YAOUNDE, 4<sup>ème</sup> étage porte 412, au plus tard le 13 février 2024 à 12 heures, heure locale** avec la mention :

**Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt**

**N° 01/ASMI/EDC/DG/PATDHS/SDEIP/SDAFP/SPM/2024 DU 23 JANVIER**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE, ET TRANSACTIONNELLES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AU PIED DU BARRAGE RÉSERVOIR DE MBAKAOU, ET L'INSTALLATION D'UNITÉS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES SITES DES BARRAGES DE MEMVE'ELE ET DE LOM PANGAR.**

## 6. Composition du dossier

Le Directeur Général de EDC invite les cabinets d'études admissibles « Consultants » à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services ((brochure, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ü Expérience avérée du Consultant dans les études techniques détaillées pour la construction des aménagements hydroélectriques et centrales photovoltaïques ;
- ü Expérience du Consultant dans la structuration juridique des projets de production d'électricité.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures ouvrables de 9h00 à 15h00, à l'adresse :

**Electricity Development Corporation (EDC)**

**Immeuble HIBISCUS, Hippodrome, 4<sup>ème</sup> étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (237) 222.23.10.89 / 222.05.98.39 - Fax : (237) 222.23.11.13**

Courriel : [simplicetowa@yahoo.fr](mailto:simplicetowa@yahoo.fr) avec copie à [sylviefodjo@yahoo.fr](mailto:sylviefodjo@yahoo.fr) et [jc.mbarga@yahoo.fr](mailto:jc.mbarga@yahoo.fr)

YAOUNDE le 23 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**DECISION N°002/AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VEHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BATIMENTS, MATERIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATERIAUX EN GLOBAL DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R,

*Vu la constitution ;*

*Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;*

*Vu la Loi n°2023/019 du 19/12/2023, portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;*

*Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant ré organisation et fonctionnement de l'A.E.R ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;*

*Vu la Décision n°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;*

*Vu La Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;*

*Vu l'appel d'offres National Ouvert N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, pour la surveillance et sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour la l'exercice 2024.*

*Vu les Procès – verbal N° 01 du 02/01/2024 et N°02 du 03/01/2024 de la CIPM-AER portant proposition d'attribution du Marché et Lettre-Commandes à l'issue de la procédure d'appel d'offres sus - visé ;*

*Considérant les nécessités de service ;*

### DECIDE :

**Article 1 :** A l'issue de la procédure de passation des marches suite à l'Appel D'Offres National Ouvert **N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, Pour la couverture du personnel de l'AER en assurances maladie, des véhicules en risque automobile et bâtiments, matériels de bureaux et autres matériaux en global dommages pour l'exercice 2024,** et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 02/01/2024 et du 03/01/2024, les soumissionnaires ci – après sont déclarés adjudicataires aux conditions ci – après :

Désignation	N° Lot	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Couverture du personnel en assurance maladie pour la période 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.	01	Douze (12) mois	<b>ZENITHE INSURANCES</b>  B.P: 1540 DOUALA  Tel.: 233 43 41 32	<b>38 781 106</b>
Couverture des véhicules de l'AER en assurance automobile pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 31 décembre 2024.	02	Douze (12) mois	<b>ZENITHE INSURANCES</b>  B.P: 1540 DOUALA  Tel.: 233 43 41 32	<b>13 890 889</b>
Couverture bâtiments, matériaux de bureaux et autres en globale dommages pour l'exercice 2024.	03	Douze (12) mois	<b>ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A</b>  <b>BP : 12230 DOUALA</b>  <b>Tel. : 233 432 750</b>	<b>9 010 900</b>

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU  
RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU  
NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA  
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'électrification, par les extensions des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, des postes de transformation MT/BT mono ou triphasés, l'ensemble étant raccordé au réseau interconnecté ENEO.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devraient parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **20 février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 2) DANS LA**  
**COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Six cent mille (600 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **20 février 2024 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
  - Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
  - D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
- Note inférieure à 16 sur 20

## 15. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/20 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE MEKOUMA DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Mekouma dans la Commune d'Ayos.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préparatoires et études ;  
Terrassements ;  
Fondations ;  
Maçonneries, élévations, enduits ;  
Charpente, couverture et faux-plafond ;  
Menuiseries métallique et bois ;  
Electricité ;  
Peinture ;  
Voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Mekouma.	06	22 000 000

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Mekouma.	06	22 000 000

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/02/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Mekouma dans la Commune d'Ayos.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot unique	● Quatre cents mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/02/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins sept millions (7 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Ø Une soumission timbrée et signée ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Ø Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Ø Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 08 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 11 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **02 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O PAUL**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MATERIEL INCENDIE A L'USINE D'EGRENAJE DE GOUNA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de cinq (05) lots de matériel incendie à l'usine d'égrenage de Gouna

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de cinq (05) lots de matériel incendie à l'usine d'égrenage de Gouna.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **190 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **200 000 000 FCFA** pour le lot 2, a **5 000 000 FCFA** pour le lot 3, à **15 000 000 FCFA** pour le lot 4 et à **5 000 000 FCFA** pour le lot 5 toutes taxes comprises.

### 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en cinq (05) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture de réseau incendie;

Lot 2 : Fourniture de plomberies et accessoires ;

Lot 3 : Fourniture de matériel sureté;

Lot 4: Fourniture de peintures ;

Lot 5: Fourniture des extincteurs.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 19/03/2024 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NN°001/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MATERIEL INCENDIE A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Magasin transit à Garoua II dans un délai de **150 jours pour chacun des lots**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 800 000 FCFA** pour le lot 1, à

**4 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **100 000 FCFA** pour le lot 3, à **300 000 FCFA** pour le lot 4 et à **100 000 FCFA** pour le lot 5, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **19/03/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### 14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

### Lot N°1 : Réseau incendie

N°	Désignations	Caractéristiques
01	Réservoir vertical à vessie (anti bélier) accumulateur à vessie ou hydropneumatique à vessie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement : Vertical.</li> <li>- Volume nominal : 180 à 450 litres.</li> <li>- La pression de service est de 8 à 12 bars,</li> <li>- La pression d'épreuve est de 24 bars.</li> <li>- Rapport dynamique : 1,4.</li> <li>- Matériaux du corps de l'accumulateur : acier inoxydable.</li> <li>- Matériaux pour l'élastomère : NBR OU ECO ; UR ; FKM.</li> <li>- Tuyau d'entrée du fluide diamètre : 2", sortie mâle : 2" ;</li> <li>- Vessie interchangeable ;</li> <li>Type de gaz de charge : azote 16 bars</li> </ul>



N°	Désignations	Caractéristiques
02	Robinet Incendie Armé (RIA)	<p>Robinet incendie arme (RIA) tournant pivotant DN25, longueur 30 mètres avec diffuseur DMFB HUGJET, avec pochette de joint, certifiée EN 671-1</p> <p><b>Pièces de rechange :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 diffuseurs pour RIA DN25 : entrée fileté femelle M24X2 ; DMF/B (ferme, jet droit et jet en nappe)</li> <li>- 05 rouleaux de Tuyau semi-rigide pour RIA DN 25: constitue d'armature de polyester, d'une doublure et d'un revêtement PVC extrudé; embout de lance LST fileté, longueur 30 mètres</li> </ul>
03	Grande sirène	Modèle NPZ ou équivalent -son grave-triphasée -2,2KW -moteur 3CV-380V-portée 2KM.
04	Petites sirène	sirène d'alarme 80W 220V mono 0,5A- 50HZ
05	Gyrophare	forme : cylindrique ; type de feu : à éclat ou gyrophare ; couleur du globe : rouge ; tension d'alimentation : 220V ou 24V ; type de fixation : trous ou boulons ; type de lampe : LED ou lampe à iode ; Normes : CE ; IP 65 ; plage de température : -40°C+60°C.
06	Dévidoirs mobiles incendie	supportant 5 tuyaux DN70 de 40 mètres, avec kit de blocage en position de la bobine, coffre de rangement du matériel de connexion avec serrure, avec support de division; équipé d'un timon, deux roues à bâton avec bandage caoutchouc de diamètre 800mm, un bouchon DSP DN 65 fixe au cadre
07	Chariot à mousse complet	Chariot à mousse complet équipé d'un tuyau de dia. 45
08	Tuyaux incendie SOUPLESEC standard de 70	Tuyau incendie SOUPLESEC standard de 70; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
09	Tuyaux incendie SOUPLESEC de 45	Tuyau incendie SOUPLESEC de 45; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
10	Lances incendie	(Fut+Robinet) de 45
11	Lances incendie	(Fut+Robinet) de 70
12	Divisions en APN 70/45	EN APN 70/45
13	Réductions en APN 70/45	EN APN 70/45

~~Lot N°2 : Plomberie et accessoires~~



N°	Désignations	Caractéristiques
01	Tubes galvanisés diamètre 4" (lourd)	tube galvanisé diamètre 4" (102 - 114) fileté pas de gaz sur les deux bouts manchonne a un bout épaisseur 4,5 mm en 6 m
02	Tubes galvanisé diamètre 3" (lourd)	tube galvanisé diamètre 3" fileté pas de gaz sur les deux bouts manchonne a un bout épaisseur 4 mm en 6 m
03	Tubes galvanisé diamètre 2"1/2 (lourd)	tube galvanisé diamètre 2"1/2 (66 - 76) fileté pas de gaz sur les deux bouts manchonne a un bout, épaisseur 3,6 en 6 m
04	Tubes galvanisé diamètre 2" (lourd)	tube galvanisé diamètre 2" (50 - 60) fileté pas de gaz sur les deux bouts manchonne a un bout épaisseur 3,6 en 6 m
05	Tubes galvanisé diamètre 1" (lourd)	Tube galvanisé diamètre 1" (26 - 34) fileté pas de gaz sur les deux bouts manchonne a un bout, épaisseur 3,2 en 6 m
06	Coudes galvanisé FF 1"	Coude galvanisé 1" 90° (26-34) fileté pas de gaz à l'intérieur sur les deux bouts femelle/femelle
07	Coudes galvanisé FF 2"	coude galvanisé FF 2" 90° fileté pas de gaz à l'intérieur sur les deux bouts femelle/femelle
08	Coudes galvanisé FF de 2-1/2"	Coude galvanise FF DE 2-1/2" 90° fileté pas de gaz à l'intérieur sur les deux bouts femelle/femelle
09	Coudes galvanisé FF de 4"	Coude galvanisé FF DE 4" 90° fileté pas de gaz à l'intérieur sur les deux bouts femelle/femelle
10	Mamelons double hexagonal galvanisé de 2"1/2	Mamelon double hexagonal galvanisé de 2"1/2 male/male fileté pas de gaz
11	Réductions galvanisée de 4" a 2"1/2	Réduction galvanisée de 4" a 2"1/2 FF fileté pas de gaz male/femelle
12	Réductions galvanisée de 2" a 1"	Réduction galvanise de 2" A 1" FF fileté pas de gaz male/femelle
13	Tés galvanisé FF de 4"	Te galvanisé FF DE 4" FF fileté pas de gaz femelle/femelle
14	Tés galvanisé FF de 2"	Te galvanisé FF DE 2" FF fileté pas de gaz femelle/femelle
15	Vannes à boisseau de 2"1/2	Vanne à boisseau de 2"1/2, sphérique, quart de tour en laiton
16	Vannes à boisseau de 4"	Vanne à boisseau de 4", sphérique, quart de tour en bronze
17	Vannes en bronze 2"	Vanne en bronze 2" DN50 quart de tour
18	Vannes à boisseau de 1"	Vanne a boisseau de 1" FF sphérique fileté intérieur en bronze
19	Demi-raccords symétriques en 65/70	Demi-raccord symétrique en 65/70, avec verrou, fileté male 2"1/2, pas de gaz, en aluminium



N°	Désignations	Caractéristiques
20	Boîtes Gebajoint	Gebajoint en boîte (600Gr)
21	Poupées de filasse 200g	Extra fine, rouie à l'eau, 140°C, bonne tenue à l'eau. bonne résistance bactérienne.
22	Téflons industriels	Téflon EL 82 en rouleau
23	Clapets anti-retour à bride	Clapet anti-retour, à bride, DN 65, PN16, à battant, pour eau, corps en fonte
24	Clapets de pied avec crépine	Clapet de pied avec crépine, à bride, DN 80, PN 10, corps en fonte
25	Soupapes de sureté DN 50	Soupape de sureté DN 50, taré a 10bars, entrée fileté, sortie taraude, pas de gaz, REF: 4962-33
26	Manomètres de 0-12bars	Manomètre de 0-12bars diamètre 50 raccordement 1/2
27	Manomètres de 0-25bars	Manomètre de 0-25bars diamètre 100 raccordement 3/4
28	Coffret manuel complet de filière de plomberie de 1/8", ¼", 3/8", ½", ¾", 1", 1"1/4, 1"1/2 et 2"	Coffret filières de plomberie à tête interchangeable 9 Pièces
29	Coupe-tube de 3/8" à 2"	Jusqu'à 4"
30	Jeu de Découpes Joint en coffre  - Capacité de coupe par emportes pièces de Ø3 à 50mm ;  - Capacité de coupe par compas de Ø44 à 420mm.	Jusqu'à 4"
31	Tôle de 20/10	Tôle DE 2 M/1M épaisseur 20/10 <sup>ème</sup>
32	Compensateurs de dilatation DN80	compensateur de dilatation DN80, en acier, PN16, pour eau, à bride
33	Compensateurs de dilatation DN65	compensateur de dilatation DN65, en acier, PN16, pour eau, à bride



N°	Désignations	Caractéristiques
34	Clés à griffes 18 pouces	Clé à griffes REF. 134-24 ou équivalent : CLE A GRIFFE 18 pouces.  - longueur : 450 MM  - capacité de serrage : 0 - 76 MM,  - capacité de serrage : 2" 1/2  - forme de pince : A  - matériaux : fonte  - plage de serrage (max.) : 76 mm  - position de la mâchoire : 90°
35	Clé à griffes 36 pouces	Clé à griffes modèle "GROS EFFORTS" REF.134.36 ou équivalent : "GROS EFFORTS" 36 pouces :- CLE SERRE-TUBE STILLSON 36" - longueur 900 mm  Diamètre 102 mm.  - Capacité de serrage : 4"  - Position de la mâchoire : 90°
<b>Lot N°3 : Matériel sureté</b>		
N°	Désignations	Caractéristiques
01	Contrôleur de ronde	Contrôleur de ronde (Pack VIGICOM 3000S): 01 lecteur autonome RFI (AP-3000s) et piles CR123 intégrée, 20 point de contrôle TG-101 à coller ou visser, 01 base de transfert sans contact BS-1000, 01 house en cuir HC-3000, 01 logiciel de ronde fonctionnant sur les derniers systèmes d'exploitation des PC. Usinage en acier inoxydable. Très robuste. WINDOW.
36 02	Jeu de 9 clés Allen TALKIE - WALKIE	jeu de 9 clés Allen Modèle TC-610 ou équivalent
	en étui 1,5 ; 2 ; 2,5 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8 et 10	

## Lot N°4 : Peinture



N°	Désignations	Caractéristiques
01	Pots de Peintures antirouille gris clair	En 5 KGS couleur : grise claire; Poids:5KG ; Volume 3,6 litre ; emballage: pot métallique
02	Pots de Diluant	Cellulosique en 1 litre
03	Pots de peinture Pantinox rouge en 2,5kgs	Type : peinture à huile ; couleur: rouge ; Poids : 2,5KG ; Emballage : pot métallique
04	Pots de Peinture pantinox noir en 2,5kgs	Type : peinture à huile ; couleur : noire ; Poids : 2,5KG; emballage : pot métallique
05	Pots de Peinture pantinox jaune en 2,5kgs	Type peinture à huile ; couleur : jaune; poids : 2,5kg ; emballage : pot métallique
06	Pots de Peinture pantinox vert jardin en pot de 2,5kgs	Type : peinture à huile ; couleur : vert jardin ; poids : 2,5kg ; emballage : pot métallique
07	Pots de Peinture pantinox blanche en 2,5kgs	Type : peinture à huile ; couleur : blanche ; poids : 2,5kg ; emballage : pot métallique
08	Pots de Peinture pantinox bleue Einstein en pot de 2,5kg	Type : peinture à huile ; couleur : bleue Einstein ; poids : 2,5kg ; emballage : pot métallique

## Lot N°5 : Extincteurs

N°	Désignations	Caractéristiques
01	Extincteurs à poudre polyvalente ABC 9KGS	Pression auxiliaire, certifiée CE 0045, NF-EN 3; couleur rouge, Année de fabrication visible
02	Extincteurs à poudre polyvalente ABC 6KGS	Pression auxiliaire, Certifié CE 0045, NF-EN 3; couleur rouge, Année de fabrication visible
03	Extincteurs à eau pulvérisée avec additif 9 litres	Pression auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; couleur rouge, année de fabrication visible
04	Extincteurs à eau pulvérisée avec additif 6 litres	Pression auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; couleur rouge, année de fabrication visible
05	Extincteurs au CO2 de 5KGS	Certifié CE 0062, NF-EN 3, avec certificat d'épreuve; couleur rouge, année de fabrication visible

**NB** : Tous les appareils de mesure doivent être fournis avec des certificats de vérification métrologique (Manomètres).

6- Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8- Absence des fiches techniques du fabricant ;

9- Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

## 14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financière.....oui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

## 14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

## Un soumissionnaire peut être attributaire des cinq (05) lots

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 24 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

## COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES  
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE YABASSI  
-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT  
PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 000 000 (Soixante Dix millions) Francs CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quatre Vingt Mille (80 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **20 février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024**  
**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES**  
**DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un Millions Quatre Cent Mille (1 400 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu **20 février 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant supérieur ou égale à **35 000 000**
  - Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
  - D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
- Note inférieure à 15 sur 19

## 15. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/20 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

# SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024  
DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU  
PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie pour la couverture de son personnel.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une police maladie en faveur du personnel de la SOPECAM et leurs familles, pour la couverture des risques suivants :

- Maladie et assistance évacuation
- Frais funéraires

Le détail de chaque garantie ainsi que les effectifs sont fournis dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO (pièce N°06).

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la prestation est de :

- **Tranche ferme** : soixante-dix-sept millions (77 000 000) de francs CFA TTC ;
  - **Tranche conditionnelle** : soixante-dix-sept millions (77 000 000) de francs CFA TTC,
- Soit au total **cent cinquante-quatre millions (154 000 000) de francs CFA TTC pour les deux tranches.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SOPECAM de l'exercice 2024 et suivants dont l'imputation est 625-B (ASSURANCES MALADIE).

### 1. Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution est tout le territoire Camerounais et l'étranger

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés au siège de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte n° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent treize mille cinq cent (113 500) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées et paraphées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposées au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun au plus tard le **13 février 2024 à 12 heures**, dans trois (3) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de vingt-quatre (24) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois ;
- Tranche conditionnelle: douze (12) mois.

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage pour chaque tranche ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

À la fin de la première tranche, le Maître d'Ouvrage procédera à la réception des prestations et délivrera à l'entreprise, une attestation de bonne exécution en cas d'évaluation jugée satisfaisante (plus de 80/100 points à l'issue de l'évaluation des performances). Cette attestation conditionnera le début de la tranche conditionnelle suivante après délivrance d'un ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois millions quatre-vingt mille (3 080 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois millions quatre-vingt mille (3 080 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

¼ L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le **13 février 2024 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs **représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres**.

¼ L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 80%. Seuls les soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des plis administratifs et techniques peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

## 13. Critères d'évaluation

### . Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- Absence des états C4 et C11 pour les années 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

### 13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire, qualification et expérience du personnel de gestion	15
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans la branche considérée au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022)	20
4	Description détaillée des garanties offertes	06
5	Modalités de mise en jeu des garanties	25
6	Couverture des engagements réglementés (CER) : Moyenne (2020, 2021 et 2022)	10
7	Couverture de la marge de solvabilité (CMS) : Moyenne (2020, 2021 et 2022)	10
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années ( 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	06
9	Partenaires techniques	05
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les sous-critères essentiels sont détaillés dans la pièce N°11 (Grille d'évaluation).

### 1. Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique minimum requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (T) et financier (F) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

- = Score définitif
- = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- = montant de l'offre considérée ;

- = poids technique = 80% ;
- = poids financier = 20%.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

#### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la SOPECAM à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62, République du Cameroun.

YAOUNDE le 25 Janvier 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NNANA MARIE CLAIRE**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**DEMANDE DE COTATION N°07/DC/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024 DU 26/02/2024 POUR L'ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ET DE 03 TRICYCLES POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DANS LE CADRE DE LA LUHE CONTRE L'INSALUBRITÉ DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DEUEXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de HILE-ALIFA, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour l'acquisition du petit équipement et de 03 tricycles pour l'enlèvement des ordures ménagères dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité dans la Commune de HILEALIFA. Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment les opérations suivantes : la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la réception. L'ensemble de la prestation est divisé en un (01) lot.

## 3. Cout Prévisionnel

un coût estimatif total de Trente millions francs (30.000.000) francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par la DGD-MINDDEVEL, Exercice 2024

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt mille (20.000) FCFA par lot payable à la Recette Municipale de la Commune de HILE-ALIFA

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale du Logone et Chan au plus tard le 16/02/2024 à 13heures, heure locale et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°07/DC/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024 DU 26/02/2024  
POUR L'ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ET DE 03 TRICYCLES POUR L'ENLEVEMENT  
DES ORDURES MENAGERES DANS LE CADRE DE LA LUHE CONTRE L'INSALUBRITE  
DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE  
UEXTREME-NORD.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale du Logone et Chan au plus tard le 16/02/2024 à 13heures.

**13. Ouverture des Plis**

Le dépouillement aura lieu le 16/02/2024 à 14heures précises dans la salle de réunion de la Commune de HILE-ALIFA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

N/A

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de HILE-ALIFA

*HILE-ALIFA le 26 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

## COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOKOM ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEBONDO-COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOKOM ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEBONDO-COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 Francs CFA pour chaque lot.**

### 4. Allotissement

- LOT 1: **ECOLE PUBLIQUE DE KOKOM**
- LOT 2: **ECOLE PUBLIQUE BEBONDO**

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **20 février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOKOM ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEBONDO-COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

**. Financement : Budget d'Investissement Public**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **quatre cent mille : 400 000 F CFA pour chaque lot** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20 février 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
  - Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
  - D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
  
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
  
- Offre Technique incomplète pour absence de:

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
  
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
  
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
  
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
  
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

***NB : Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.***

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

## COMMUNE DE MAROUA 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024 DU 12/01/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN AEP (ADDUCTION EN EAU POTABLE), A KOSSEWA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de budget d'Investissement public MINEE (BIP), exercice 2024, le (mettre 1er Adjoint au maire partout) maire de la commune de Maroua II, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Maroua II, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de Construction d'un MINU AEP (adduction en eau potable) a koussewa dans L'arrondissement de Maroua II Département du Diamare, Région de l'extrême-nord

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'investissement public MINEE. Exercice 2024, Imputation : pour un coût estimatif de Quarante-quatre Millions Sept Cent Dix Mille (44 710 000) Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. Par le pr

### 6. Financement

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'investissement public MINEE. Exercice 2024, Imputation : pour un coût estimatif de Quarante-quatre Millions Sept Cent Dix Mille (44 710 000) Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune de Maroua II.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Maroua II. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre ré

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »  
N°05/AONO/C-MRA II/CIPM/Ai/2024 DU 12/01/2024  
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINU AEP (ADDUCTION EN  
EAU  
POTABLE), AKOSSEWA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION  
DE L'EXTREME-NORD.  
FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2024  
IMPUTATION :  
AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT,  
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre vingt Dix (90) Jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des m dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Huit Cent Quatre-vingt-quatorze Mille (894 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des m dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Huit Cent Quatre-vingt-quatorze Mille (894 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **09/02/2024 à 10heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Maroua II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

déévaluation des offres se fera en trois (03) étapes :à

- 1ère étape :Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape :Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

**12.1' Critères éliminatoires****12.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

**12.1.2: Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non satisfaction, au moins, à70% des critères essentiels.
- d) Abandon d'un chantier au cours de trois dernières années.

**12.1.3: Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix erroné.

**12.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2critères ;
- b) Expérience de ("entreprise 4critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ,
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 3critères.

**15. Attribution**

Le1er adjoint (mettre adjoint partout ou il y a autorité contractante) Maire de la Commune de Maroua II, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Maroua II.

MAROUA le 12 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

## COMMUNE DE HILE-HALIFA

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONAVIS DE COINSULTATTON N° 10/DC/SG/C-HAL/CLPM-2024 DU 29/01/2024 ENPROCEDURE D'UR(;ENCE POUR LES TICVVAUX DE REHABILITA IONS 06BLOCS DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE I ACOMML NE, DEPAIM EMEN TDU LOGONE K'I" CIIARI, REGION DE L'EX TRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

le Maire de la Commune de Ililé-Alita, Autoriic Contractante, lance en procédure dmrgencc un avis de consultation pour les travaux de rchabiliiaion des salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Hlle-Alifa, Département du Logone et Chari, Région de L'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Mile-Ali fa, Département du Eogone et Chari, Région de EExtrêinc-Nord.

### 3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel TTc : 30 000 000 soit 5 000 000 par lot

### 4. Allotissement

N° LOT	Ecoles	Montant
1	EP DOUGOUMSILIO	5.000.000 F CFA
2	EP KASSAEARI	5.000.000 F CFA
3	EP WADACK	5.000.000 F CFA
4	EP HILE ALIFA	5.000.000 F CFA
5	EP GONONI	5.000.000 F CFA
6	EP ABASSOUNI	5.000.000 F CFA

### 5. Participation et origine

La paiticipation à cotte consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais.

### 6. Financement

Budget de la Commune de Ililc -Ailla !\*xrcicc 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'OITrcs peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'olfrcs sise auprès du Secrétaire Général de la Commune dç HILE ALIFA, dès publication du preseni avis,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise auprès du Secrétaire Général de la Commune de HILE ALIFA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix mille (10 000)** par lot francs CFA à la recette municipale de HILE ALIFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et trois (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du secrétaire Général de la Commune de Hilé-Alifa, au plus tard le 19 Février 2024 à 13 heures locales et devra porter la mention; NB: les offres parvenues après la date et l'heure limitées de dépôt des offres ne seront reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et trois (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du secrétaire Général de la Commune de Hilé-Alifa, au plus tard le 19 Février 2024 à 13 heures locales.

## 13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le 19 Février 2024 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Hilé-Alifa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétaire général de la Commune de Hilé-Alifa.

*HILE-ALIFA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/INJS/DAG/2024 DU 29 JANVIER 2024 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES ET/OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CAMPUS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans la perspective de la réhabilitation du campus de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) prévue dans son Plan Stratégique de Développement pour la période 2018-2025 d'une part et, de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans sa lettre du 20 avril 2023 adressée au Ministre des Sports et de l'Éducation Physique concernant la réalisation de ce projet d'autre part,

Le Directeur de l'INJS, Maître d'Ouvrage, conformément aux dispositions des articles 76 al 1 et 78 al 1 du Code des Marchés Publics lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation des études techniques et financières en vue de la réhabilitation du campus de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

## 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt porte sur la réalisation des études techniques et financières en vue de la réhabilitation du campus de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

## 3. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, devra parvenir à la Division des Affaires Générales de l'INJS au plus tard le 13 Février 2024 à 11 heures, heure locale et, devra porter les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/INJS/DAG/2024 DU 29 JANVIER 2024 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES ET/OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CAMPUS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.**

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure limites ne seront pas recevables.

## 4. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

Un dossier administratif comportant :

la déclaration d'intention de soumissionner, timbrée ;

1. l'original de l'attestation de non redevance fiscale ;
2. la copie certifiée de l'immatriculation au registre du commerce ;
3. l'attestation d'immatriculation délivrée par les Impôts ;
4. l'attestation de non faillite ;
5. l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
6. la procuration justifiant le pouvoir du signataire à engager le candidat, le cas échéant ;
7. L'accord de groupement, le cas échéant.

**NB : En cas de groupement, tous les membres devront fournir les pièces 2,3,4,5, et 6. Seul le mandataire du groupement devra produire la pièce 1.**

**Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de la candidature.**

Un dossier technique comprenant

**-Les références du Bureau d'Études (BE)** sur les cinq (05) dernières années comportant au moins un (01) contrat dans les prestations similaires des travaux de réalisation des études techniques et financières en vue d'une réhabilitation.

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

la copie du contrat comportant la première et la dernière page de signature, ainsi que les pages de détail qualitatif ;

le procès-verbal des recette technique des prestations délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services.

Ces documents doivent être clairs et lisibles. Seules les références provenant des structures étatiques seront acceptées (minimum 25 millions chacun ou un de 50 millions de FCFA)

- **Le personnel d'encadrement** : chaque candidat devra présenter une liste de personnel adapté au type de prestation visé avec

i) un curriculum vitae (cv) daté et signé ;

ii) une copie certifiée conforme du diplôme ;

iii) l'attestation de disponibilité signée sur l'honneur par le personnel. Le minimum requis est le suivant

-un (01) Chef de Mission, Architecte (au moins BAC+5 avec dix (10) années d'expérience minimum) ;

-deux (02) Ingénieurs de Suivi, Ingénieurs des Travaux du Génie Civil (au moins BAC+3 avec sept (07) années d'expérience minimum dans le suivi des travaux d'études du bâtiment) ;

-deux (02) Techniciens de Suivi, Techniciens Supérieurs en Électricité (au moins BAC+2 avec cinq (05) années d'expérience minimum dans le suivi des travaux électriques du bâtiment) ;

-deux (02) Techniciens de Suivi, Techniciens Supérieurs en Plomberie (au moins BAC+2 avec cinq (05) années d'expérience minimum dans le suivi des travaux de plomberie).

**-Présentation du BE et son organigramme.**

**-Les ressources matérielles** : le candidat établira les listes de matériels à fournir en propre ou en location et les justificatifs certifiés.

**Autorisation de vérification des déclarations.** Cette autorisation, dûment signée sur l'honneur par le soumissionnaire, permettra au Maître-d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de la véracité des informations délivrées

## 5. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme ou incomplet ;

- Fausse déclaration ou document (s) falsifié (s) ;

- Note technique inférieure à 75/100.

### b) Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-dessous :

1	Les références du candidat	10 points
2	La qualification du personnel	40 points
3	La présentation du BE et de l'organigramme de la structure	10 points
4		

Les ressources matérielles



30 points





5	La production de l'autorisation de déclarations	05 points
6	La présentation de l'offre	05 points
TOTAL		100 points

Seuls les trois (03) candidats dont les dossiers seront pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Avis à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur 100, seront pré-qualifiés.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales de l'INJS à Yaoundé, Bâtiment administratif, Téléphones : **+237 222 230 835 / 674 91 61 97**

### **DÉNONCIATION**

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler l'organisme en charge de la lutte contre la corruption (CONAC) et le MINMAP aux numéros verts.

## 7. Evaluation et publication des resultats

### **SUITE DE LA PROCÉDURE**

À la suite de la présente manifestation d'intérêt, le marché sera passé après Appel d'Offre National Restreint, lancé par le Directeur de l'INJS, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le *DIRECTEUR*

**EBAL MINYE EDMOND**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 014/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A  
GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DES RUES AUTOUR DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS AU QUARTIER  
NGODI-AKWA DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023  
& SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°013/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du 29 Janvier 2023, déclaré attributaire du marché relatif à la consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai  (en mois)</b>
<b>Unique</b>	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P: 9011 Douala</i>  <i>Tel : (237) 677870156</i>	<b>4 401 015 853 (</b> <b>quatre</b> <b>milliard quatre</b> <b>cent un</b> <b>millions quinze</b> <b>mille huit cent</b> <b>cinquante-trois</b> <b>mille)</b>	<b>18</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, *Au 1.049, Rue Pasteur 210, Immeuble SCI à Bonanjo – 5<sup>e</sup> étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune* dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE HILE-HALIFA**

**DEMANDE DE COTATIONN° 011/DC/C/HILE-AUFA/CIPM/2024 DU 29/01/2024. EN PROCEDURE D'URGENCE, L'EQUIPEMENT DE L'ECOLEMATERNELLE DE L'HILE-ALIFA DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de HILEALIFA, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture des équipements à l'Ecole Maternelle de HILE-ALIFA dans la Commune de HILE-ALIFA, Département du Logone et Chari.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation concernent la fourniture des équipements à l'Ecole Maternelle de HILE-ALIFA Participation et origine

**3. Cout Prévisionnel**

Montant : 5 000 000 F CFA TTC;

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP)MINEB, Exercice 2023.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis,

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de HILE-ALIFA, d'une somme non remboursable de Dix mille (10 000) francs CFA.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01 ) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de HILE-ALIFA (Secrétariat du Maire) au plus tard le 19/02/2024 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION  
N° 011/DC/C/HILE-AUFA/CIPM/2024 DU 29/01/2024. EN PROCEDURE D'URGENCE, L'EQUIPEMENT DE  
L'ECOLE  
MATERNELLE DE L'ILE-ALIFA DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET  
CHARI,  
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.  
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit Cent mille (100 000) Francs CFA.  
La caution devra être restituable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.  
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.  
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis aura lieu le 19/02/2024 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de HILE-ALIFA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de HILE-ALIFA

**14. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

b.

- 1) Absence d'une pièce administrative après un délai réglementaire accordé au soumissionnaire;
- 2) Absence de la caution de soumission ;
- 3) Pièce falsifiée ;
- 4) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de HILE-ALIFA,

*HILE-ALIFA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ AAMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 29/01/2024  
POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE  
SERVICE : CENTRE DE TRANSFERT D'EKITE, CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE  
D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGETS  
ETAT/CUED 2024-2028**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Communauté Urbaine d'EDEA, un Appel à manifestation d'intérêt Ouvert en procédure d'urgence pour la présélection des entreprises spécialisées, en prévision d'un appel d'offres sur liste restreinte pour la sélection définitive d'une entreprise devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement dans les infrastructures de service : Centre de transfert d'Ekite, Centre de traitement des déchets de la ville d'Édéa, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection de l'entreprise pour la réalisation des prestations suscitées.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations consistent en les missions ci-après:

### **A-MISSION 1 DET : DIRECTION DE L'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX ;**

- 1- Validation des projets d'exécution
- 2- Etablissement et transmission des ordres de service
- 3- Direction des réunions et production des comptes rendus et rapports
- 4- Contrôle des dispositions techniques
- 5- Vérification des situations des décomptes et Présentation au Chef de Service du marché pour liquidation
- 6- Contrôle des dispositions géotechniques
- 7- Assistance au Maître d'Ouvrage pour l'arbitrage et règlement des litiges

### **B-MISSION 2 CCR : CONTROLE DE LA CONFORMITE DE LA REALISATION (CCR);**

- 1 Analyse et validation des tâches élémentaires
- 2-Coordination entre les intervenants
- 3- Vérification du chantier
- 4-Le suivi de l'entreprise
- 5-Assistance à la mise au point des avenants

### **C-MISSION 3 AOR : ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR) ;**

- 1-Régulation de l'achèvement de l'ouvrage
- 2-Organisation des opérations de réception
- 3- Gestion de l'exercice des garanties par l'entreprise et de la levée des réserves
- 4-Elaboration des dossiers des ouvrages exécutés

### **D-MISSION 4 AEI : APPUI AUX ETUDES INITIALES**

Les prestations qui seront réalisées sont définies dans les TDR joints dans le présent Appel à manifestation d'intérêt.

### 3. Période d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de **61 (soixante un) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

### 4. Remises des offres

original et sept (05) copies marqués comme tels, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du candidat, et déposés à la Direction des Affaires Financières et Economiques (Service des Marchés Publics et des Approvisionnements) de la CUED, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville d'Edéa, le **23/02/2024 à 10 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ AAM/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 29/01/2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE SERVICE : CENTRE DE TRANSFERT D'EKITE, CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT: BUDGETS ETAT/CUED 2024-2028**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

### 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

#### **Volume 1 (Dossier administratif) :**

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas) :

- 1- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- 2- L'original de l'attestation de non redevance datant de moins d'un mois délivré par le service des impôts compétent ;
- 3- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou par la Chambre de Commerce et de l'Industrie) du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
- 4- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable;
- 5- Tous les documents attestant que le soumissionnaire :
  - N'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
  - N'est pas frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par la législation en vigueur.
- 6- L'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- 7- Les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

**NB :** Toutes les entreprises constituées en groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées

#### **Volume 2 (Dossier technique)**



Le Dossier Technique contiendra, les pièces ci-après :

## La liste des personnels d'encadrement

### Pour le personnel d'encadrement

- Note technique détaillée concernant la qualité du personnel, sa formation ainsi que son expérience dans les prestations similaires,
- CV signés et datés des intervenants accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes, et des copies certifiées des CNI.
- Attestation de disponibilité
- Attestations de l'ONIGC pour les Ingénieurs de Génie civil ou pour les ingénieurs de Travaux de GC ayant plus de cinq (05) ans d'expérience.

### Le personnel minimum exigé au candidat est le suivant :

- a) **Un (01) Chef de mission**, l'expert proposé doit être un Ingénieur BAC + 3 Génie Civil ou Génie Rural disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans domaine de BTP inscrit à l'Ordre des ingénieurs ;
- b) **Un (01) Technicien/Ingénieur de suivi**, l'expert proposé doit être de formation Génie Civil /Rural (BAC+2/3) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP;
- c) **Un (01) Technicien de suivi du lot terrassement - fluides**, l'expert proposé doit être de formation topographe (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de terrassement de BTP ;
- d) **Un (01) Technicien de suivi du lot plomberie Sanitaire**, l'expert proposé doit être de formation Génie Sanitaire ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP ;
- e) **Un (01) Technicien QHSE**, l'expert proposé doit être de formation en QHSE ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP ;
- f) **Un (01) Responsable Administratif et financier**, l'expert proposé doit avoir une formation en économie, gestion ou finance ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP.

Tous ces personnels d'encadrement doivent lire, écrire et parler parfaitement au moins une des deux langues officielles du Cameroun.

Le Comité Ad Hoc mis en place par le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de procéder à la vérification des curricula vitae proposés.

En outre, au moins un ingénieur de génie civil devra obligatoirement joindre son attestation d'inscription à l'ONIGC.

-

**NB** : Les copies de diplômes pourront éventuellement être certifiées en phase appel d'offres. Seuls les CV signés et datés feront foi, de même que les copies de diplômes certifiées par les autorités administratives.

Les personnels désignés doivent fournir les copies certifiées des CNI.

## Les références du consultant

Les références du B.E.T devront préciser :

- a) L'expérience justifiée dans le domaine des études et/ou Contrôle des projets de construction des bâtiments ;
- b) L'expérience justifiée dans le domaine de contrôle des travaux de construction des bâtiments ou similaires supérieur à **cinquante-cinq millions de francs (55 000 000 F) FCFA**.

**NB** : Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives. Les références du BET ne seront prises en compte que si le candidat y joint les extraits des contrats (1ère, 2ème et dernière pages) accompagnés de l'une des pièces suivantes : attestations de bonne fin délivrées par le Maître d'Ouvrage, mainlevées des cautions de bonne exécution, approbation des rapports finaux, procès-verbaux des commissions de suivi et de recette technique ainsi que les coordonnées des Maître d'Ouvrage permettant de vérifier ces informations.

## La liste du matériel

- a) Matériel informatique
  - 2 Ordinateurs portable,
  - 1 Imprimante;
  - 1 Scanner;
  - 1 Onduleur;
  - 1 Appareil photo numérique ;
  - 1 Photocopieuse.

## 6. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

- b) Véhicule
  - Un pick – up ou un véhicule 4x4 avec carte grise légalisée
  - Matériel de Mesure .....Théodolite, en propre ou en location;
  - Station totale, cône d'Abram, densitomètre, Tamis, moules;
  - Table tracante.

- c) Petit Matériel de sécurité.....

Casques de sécurité, Chaussures de sécurité, Gants, blouses.

N°	Activité	Appréciation
<b>A)</b>	<b>Les références de l'entreprise 35 points</b>	
	L'expérience justifiée au cours des (05) dernières années par au moins 02 marchés publics enregistrés et/ou privés similaires dans le domaine des études et/ou Contrôle des projets de construction des bâtiments.	15 points
	L'expérience justifiée au cours des (05) dernières années par au moins 01 marché public de construction d'ERP dans le domaine de contrôle des travaux de construction des bâtiments ou similaires supérieur à <b>cinquante-cinq millions de francs (55 000 000 F) FCFA</b>	20 points
<b>B)</b>	<b>Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV) 50 points</b>	
	<b>Un (01) Chef de mission</b> , l'expert proposé doit être un Ingénieur BAC + 3 Génie Civil ou Génie Rural disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans domaine de BTP inscrit à l'Ordre des ingénieurs	15 points
	<b>Un (01) Technicien/Ingénieur de suivi</b> , l'expert proposé doit être de formation Génie Civil /Rural (BAC+2/3) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP	10 points
	<b>Un (01) Technicien de suivi du lot terrassement - fluides</b> , l'expert proposé doit être de formation topographe (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de terrassement de BTP	10 points
	<b>Un (01) Technicien QHSE</b> , l'expert proposé doit être de formation en QHSE ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP	5 points
	<b>Un (01) Technicien de suivi du lot plomberie Sanitaire</b> , l'expert proposé doit être de formation Génie Sanitaire ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP	5 points
	<b>Un (01) Responsable Administratif et financier</b> , l'expert proposé doit avoir une formation en économie, gestion ou finance ou similaire (BAC+2 ou plus) disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le suivi des travaux de construction de BTP	5 points
<b>C)</b>	<b>MATERIEL 15 points</b>	
	Matériel informatique	5 points
	Véhicule	5 points
	Petit Matériel de sécurité	5 points

### Critères de qualification

- Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 75 (soixante-quinze) points sur 100 (cent) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR).



-Les critères éliminatoires sont :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
  - Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature falsifiés ;
  - Note technique inférieure à 75 points sur 100.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, Tél. 678 23 58 48. /699 52 05 26

### **Examen des dossiers et publication des résultats :**

Les dossiers déposés seront examinés par un Comité Ad Hoc mis en place par le Maire de la Ville

### **Lutte contre la corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

### **Additif à l'AAMI**

Le Maire de la Ville d'Edéa se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent AAMI.

*EDEA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**NLEND Albert Emmanuel**

**COMMUNE D'AYOS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) d'ayos.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préparatoires ;

Fondations ;

Maçonneries et élévations ;

Charpente, couverture et faux-plafond ;

Menuiseries bois, métallique et aluminium ;

Etanchéité ;

Electricité ;

Plomberie ;

Chape et revêtement.

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) d'ayos	08	60 000 000

**4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) d'ayos	08	60 000 000

**5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 06/03/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) d'Ayos.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot unique	● Un million (1 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06/03/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins vingt millions (20 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 08 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 11 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **02 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NNEMEYONG DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'AYOS, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'AYOS, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'AYOS, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Nnemeyong dans la Commune d'AYOS.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préparatoires ;

Dallage du sol ;

Béton armé ;

Charpente, couverture et faux-plafond ;

Menuiserie métallique ;

Peinture.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Nnemeyong	04	12 000 000

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Nnemeyong	04	12 000 000

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/02/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Nnemeyong dans la Commune d'Ayos.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot unique	● Deux cents mille (200 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/02/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quatre millions (4 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 08 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 11 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **02 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE D'AYOS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEYECK - MEVE - RIVIÈRE MFOUMOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste agricole Meyeck - Meve - rivière Mfoumou dans la Commune d'ayos.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

L'installation de chantier ;

L'amenée et repli du matériel ;

La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;

Le débroussaillage ;

L'abattage d'arbres ;

Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;

Le reprofilage simple y compris curage des fossés et exutoires ;

Le curage des ouvrages existants.

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Ouverture de la piste agricole Meyeck - Meve - rivière Mfoumou	03	<b>23 000 000</b>

**4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Ouverture de la piste agricole Meyeck - Meve - rivière Mfoumou	03	<b>23 000 000</b>

**5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/02/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste agricole Meyeck - Meve - rivière Mfoumou dans la Commune d'Ayos.

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Quatre cent mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/02/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins huit millions (8 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/AONO/M/J06/ CDPM/2024 DU 26/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE ENTREE PHARMACAM-SORTIE ANCIEN DEPOT GUINNESS DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE ENTRÉE PHARMACAM-SORTIE ANCIEN DÉPÔT GUINNESS DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : l'aménagement de la route entrée pharmacam-sortie ancien dépôt Guinness dans le Département du Mfoundi, Région du centre.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	Aménagement de la route entrée pharmacam-sortie ancien dépôt Guinness	100 000 000	Cent millions

## 4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

**Lot 1 :** L'aménagement de la route entrée pharmacam-sortie ancien dépôt Guinness dans le Département du Mfoundi, Région du centre.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2024 sur l'imputation : \_

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **SOIXANTE QUINZE mille (75 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **26/02/2024** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/AONO/M/J06/ CDPM/2024**

**DU 26/01/2024 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE ENTREE PHARMACAM-SORTIE ANCIEN DEPOT GUINNESS DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

<b>Lots</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant caution en chiffres</b>	<b>Montants caution en lettres</b>
1	Aménagement de la route entrée pharmacam-sortie ancien dépôt Guinness dans le Département du Mfoundi, Région du centre.	2 000 000	Deux millions

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Étant donné, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 26/02/2024 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48 heures suivant l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Non-conformité de la Caution de Soumission ;
- iv) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- v) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- vi) Non-respect d'un seul critère du conducteur des travaux ;
- vii) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- viii) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- ix) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- x) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- xi) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.
- xii) Absence de référence d'un cumul de cinquante millions (50 000 000) FCFA.

### 2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

L'expérience du personnel d'encadrement ;

- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- Vii) présentation de l'offre

**Le non-respect d'au moins 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél ..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

### **Additifs à l'appel d'offres**

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**N.B** : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : \*1517

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

**COMMUNE DE HILE-HALIFA**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION004/DC/C.H.ALIFA/CIPM/2024 DU 22  
JANVIER 2024POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL POUR CERTAINES  
FORMATIONSSANITAIRES DANS LA COMMIFNE DE HÏLE ALÏFA, DEPAK I EMF.NT DU LOCONE ETCHARI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à racquisition du matériel médical dans certaines formations sanitaires dans la Commune de HILE ALIFA, Département du LOGONE et CHARI.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet dela présente Demande deCotation sont contenues dans le Dossier deconsultation.

**3. Cout Prévisionnel**

Montant 25 000 000 FCFA TTC;

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La panicipation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le MINEPAT, Exercice 2024

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de HILE ALIFA, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs-CFA.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Mairie de Hile-Alifa au plus tard le février 2024 à 13 Heures^ heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
004/DC/C.H.ALIFA/CIPM/2024 DU 22 JANVIER 2024  
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL POUR CERTAINES FORMATIONS  
SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPAK I EMF.NT DU LOCONE ET  
CHARI**

**10. Délai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.  
Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché:

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit Cinq cent mille (500.000) Francs CFALa caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.  
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis aura lieu le 12 Février 2024 à 14 Heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de HILE ALIFA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de HILE ALIFA.

**9. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.  
Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché:

**14. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de HILE ALIFA,

*HILE-ALIFA le 22 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 013/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 23 MAI 2023 CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE RESEAUX ENTERRES LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°012/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du 29 Janvier 2023, déclaré attributaire du marché relatif à la consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (en mois)
<b>1</b>	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P: 9011 Douala</i>  <i>Tel : (237) 677870156</i>	<b>18 716 288</b> <b>(Dix huit millions sept cent seize mille deux cent quatre vingt huit)</b>	<b>18</b>
<b>2</b>	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P: 9011 Douala</i>  <i>Tel : (237) 677870156</i>	<b>14 898 694 (</b> <b>Quatorze millions huit cent quatre vingt dix huit mille six cent quatre vingt quatorze )</b>	<b>18</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, *Au 1.049, Rue Pasteur 210, Immeuble SCI à Bonanjo – 5<sup>e</sup> étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune* dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL**

**COMMUNIQUE N° 001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/ DU 26 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/2023/BUNEC/AONO/BUNEC/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE LETAT CIVIL (BUNEC), EN PROCEDURE D'URGENCE.

Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>NOTE</b>	<b>MONTANT TTC</b>	<b>DELAJ</b>	<b>RANG</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
DAK GARDIENNAGE SARL	100%	Lot 1 : 22 478 148 FCFA ; Lot 2 : 19 962 450 FCFA ; Lot 3 : 13 308 300 FCFA	12 mois	1 <sup>er</sup>	Offre conforme aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres
SCAM SECU		Eliminé			Cautions de soumission non conforme après 48h

L'attributaire du marché (DAK Gardiennage Sarl) BP : 1023 Yaoundé est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°02/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/01/2024 RELATIF À  
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE VINGT(20) LAMPADAIRES SOLAIRES .**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024, le Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation de vingt(20) lampadaires solaires .

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif estimatif notamment;

- Installation de chantier
- Travaux de Génie Civil
- Installation des lampadaires

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Vingt Quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC

### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent appel d'offres se feront en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit au Camerounais installés au Cameroun ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergie renouvelables.

### 6. Financement

Le présent appel d'Offres est financé par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL de l'exercice 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis aux heures ouvrables

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'hôtel de ville dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante mille (40 000) FCFA payable seulement à la recette municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier des soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale' 1 elephone. Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics au plus tard le 19/02/2024 à 10 heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°02/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/SIGAMP/2024 DU 26/01/2024  
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de deux(02)mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par la banque ou compagnie d'Assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et FCFA, 1 valable figure pendant trente la pièce (30) 11 jours duau-delà DAO, de d'un la date montant originale de Quatre de validité cent des quatre-vingt offres. (480 000).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque Ordre ou compagnie d'assurance.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le 19/02/2024 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**? Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le

rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
  3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
  4. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
- 
5. Non-conformité au modèle de soumission;
  6. Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur:

1. Les références de l'entreprise 06.oui/non
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables 08 oui/non;
3. La qualification du personnel du chantier 12 oui/non;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 02 oui/non;
5. La surface financière 02 oui/non;
6. Présentation générale de l'offre 01 oui/non;
7. Visite des lieux 02 oui/non;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché 02 oui/non;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 25 oui sur les 35 possibles

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables

GAROUA le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**MANA MESSINGUE**

**COMMUNE DE HILE-HALIFA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C-HA/CIPV1/2024 DU 22/01/2024 POUR LA RÉALISATION DE 01 MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ D'ABASSOUNI III DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics, le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de 01 mini adduction d'eau potable à énergie solaire dans la localité d'Abassouni III dans la Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Char!

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ,  
Pour les forages :

- 1 Les Eludes géophysiques et implantation du forage ;
3. L'installation de chantier ;
4. La foration et équipement du forage ,
5. Le développement et les essais de débit du forage ;
6. La construction du réservoir de stockage d'eau ;
7. La construction des abreuvoirs ;
8. La construction d'une borne fontaine à deux robinets ;
9. La fourniture et pose des canalisations ;
10. La fourniture et pose des plaques solaires ;
11. L'analyse et traitement de l'eau produite ;
12. La fourniture et pose d'une pompe à énergie solaire ;
13. La formation d'un technicien et livraison au comité de gestion d'un kit d'entretien ;
14. Et la prise en compte des aspects socio-environnementaux,
15. L'élaboration des rapports des études géophysiques, du projet d'exécution des travaux et du plan de recollement, tels que décrit dans le présent CCTP

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût estimatif total de Vingt Cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL. Exercice 2024,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de HILE ALIFA,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de HILE ALIFA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de Vingt cinq mille (25 000) par lot FCFA à la Recette Municipale de HILE ALIFA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de HILE ALIFA, le 12/02/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**N° 002/AONO/C-HA/CIPIV1/2024 DU 22/01/2024 POUR**  
**LA REALISATION DE 01 MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE**  
**DANS LA LOCALITE D'ABASSOUNI III DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA,**  
**DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat,

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de Cinq Cent Mille (500 000) de francs CFA (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de ;  
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.  
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 12/02/2024 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Hile Atifa, en présence des soumissionnaires.  
Seuls (es) soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

#### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Hilé-ALIFA et à la DD/MINEE du Logone et Chari

*HILE-ALIFA le 22 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**AVIS D'APPKL D'OFFRT:S NATIONAL OTV FR 1N° 008/AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 26/01/2023FIN  
PROCFDURF DTJRGENCK POUR LKS TRAVAUX DF CONS I RUCNONDF DEUX LOGKMFNTS POUR  
ENSEIGNAINT DANS CKK I AINES LOCALI RESDE LA COMMUNE DE HILÉ ALIFA, DEPARTEMENT DU  
LO(ONE ETCHARI. REGION DF L'EXTRKMF-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Hilé-Alifa, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Hilé Alifa. un Appel d'offres National Ouvert pour l'excution des travaux de construction deux logements d'astreinte pour consei'nanls dans ecnaines localités de la Coirunuue de Iltlê-Aiiîa.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot cl portent sur :

les travaux préparatoires ;  
Les terrassements :  
les fondations ;  
les maconnerie et élévations;  
la charpente • couverture".  
les menuiseries métalliques ;  
les menuiseries et bois :  
l'électricité ;  
la peinture ;  
VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TT C : 20 000 000 ( vingt millions ) Francs CFA par lot (40 000 000)

## 4. Participation et origine

|,ij pariicipuiûtn â cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées datis te domaine du Bâltineni ci Travaux

## 5. Financement

BIP 2024

## 6. Consultation du Dossier

le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté a la Commune de Hilé-Alifa, dés publication du présent avis,

## 7. Acquisition du Dossier

le Dossier d'Appel d'Offre peut être retirer a la Commune de Hilé-Alifa, dés publication du présent avis, sur présentation d'une quittance aucstani le vrseinoni ù lu Recette Municipale de Iilic-Alii'u. de lu soiniuc non remboursable de cinquante mille (25.000) |mr lui Trancs CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (06) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général au plus tard le 16/02/2024 à 13 heures précise et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OTV FR 1  
N° 008/AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 26/01/2023  
FIN PROCEDURE D'ADJUDICATION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE DEUX LOGEMENTS POUR ENSEIGNANTS DANS LES LOCALITES  
DE LA COMMUNE DE HILÉ ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET  
CHARI. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

## 9. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quarante-neuf (90) jours, incluant toutes les éventuelles liées à l'enclavement aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Quatre cent mille (400 000) francs CFA** par lot. Délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. Cette caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Hilé Alifa, le 16/02/2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Etat. En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont l'charge.

## 13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

u. Offre Administrative

h. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce vierge ;

3) Non-conformité de l'un des documents du dossier après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

L) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire qualifié dans le bordereau des prix unitaires :

A. ff : Les copies certifiées des pièces authentifiées seront systématiquement rejetées.

U ; Offres de qualification de soumissionnaires (OQS) :

Les critères, explicites dans le règlement de participation au DAO et relatifs à la qualification des candidats sont :

1) Capacité financière Oui/Non

2) L'expérience de l'entreprise Oui/Non

3) L'expérience de l'entreprise Oui/Non

4) Le matériel et les équipements utilisés Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières de soumissionnaires

supérieur ou égal à 10% seront examinées.

## 14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière après vérifications conformes aux dispositions du RPAO des sous-détails de

prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du

CCIT et classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les offres de soumissionnaires restent engagées par leur auteur pendant soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt de la soumission.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus sur demande auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

HILE-ALIFA le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/HAL/CIPM/2023 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS (02) DE DEUX SALLES DECLASSE DANS CERTAINES EP DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maire d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de HILE ALIFA un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de travaux de construction de (12) pièces de deux salles de classe dans certaines EP de la Commune de HILE ALIFA Département du Logone et Chari.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;  
Les travaux préparatoires-FTude ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries et cloisonnement ;  
La charpente - la couverture ;  
Les menuiseries métalliques ;  
Menuiseries bois ;  
Plomberie sanitaire- ;  
Les menuiseries bois ;  
La plomberie sanitaire ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
1..C5 VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnel : 46 000 000

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en Côte d'Ivoire camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public. MINEDUB 2024.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de HILE ALIFA dès la publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de HILE ALIFA dès la publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recepte Municipale de 1111,11 à HILE ALIFA de la somme non remboursable de vingt mille (25.000) francs CFA par loi.

**8. Remises des offres**

Chaque affic. rédigée en l-rançais oti en Anglais en sLx (06) exemplaires don! iin (01) originnl cl six (06) copies maniucs comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrclariai du Maire de la CAîmmunc de HILE- ALIFA au plus lard le 05/02/2024 à 13 heures précises cl devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°06/AONO/C/HAL/CIPM/2023 DU 26/01/2024  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS (02) DE DEUX  
SALLES DECLASSE DANS CERTAINES EP DE LACOMMUNE DEHILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE  
ET CHARI, REGION DEL'EXTREME-NORD.**

**9. Delai de Livraison**

Le délai prcvi.sionnci d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les cotUralnies éventuelles liécs à rcnclavemenl. aux contraintes parliciilières du .site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai comi à compter de la date de noiLileation de l'ordre de sci\*vice de commencer les travaux.

Il revient au Coconlraclant de proposer dans son olli-e un calendrier d'exécution entrant dans le délai suslUC.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissiormairc devra Joindre à ses pièces adminisiralivcs requises, une caution de soumi.s.sion d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA []ar 1(M. délivrée par un établisscmcni bancaire de P' ordre agréé par le Ministrc en charge des l'iimncs. La caution devra rester valable soixiinlc (60) jours à compter de la date de remise des olTrcs.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet lo.s pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être împéraUvcmeni produites en originau.N ou en copies cenillées par l'autorité compcicnie des administrations eoneemccs. l'vllcs devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les of'lies parvenues après tes dates ei heure limites de dépôt ne seront pa.s recevablc.s.

Toute olTrc non conforme aux prescriptions du présent avis cl du l3os.sier d'Appel d'OITres sera déclarée irrecevable.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des oflrccs se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de HILE-ALIFA le 16/02/2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marcllic.s HILL-ALII-'A en présence des soumissionnaires ou de leurs reprcseoUuU.s dûment mandates et ayant une parlaîte connai.ssancce de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

#### b. Offre Administrative

1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans le délai de -18 heures réglementaire ;

2) Pièce (fautive ou non authentique).

#### c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-complétude du nombre requis de projets similaires ;

3) Faute de déclaration ou pièce falsifiée ;

4) Non-conformité aux spécifications techniques ;

5) Absence d'une Allotissement de surface financière ;

6) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

#### d. Offre financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

KB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rajoutées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats portés sur :

1) Présence de l'offre Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

## 14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de HILE ALIFA

HILE-ALIFA le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI CHEIK DJIBRINE**

## COMMUNE DE MAROUA 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/REN/DDIAM/C-MRA II/CIPM/2024 DU 11/01/2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A GAYAK DANS LA COMMUNE DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DEL'EXTRÊMENORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINADER-RT, Exercice 2024, le 1er adjoint au Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un poste agricole à GAYAK dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-trois Millions (23 000 000) FCFA

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER de l'EXERCICE 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables jours et heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administratives des marchés, au numéro de téléphone 697 01 25 45/ 699 82 83 85, BP : 181 Maroua dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Maroua II sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Maroua II d'une somme non remboursable de 38.000 (Trente-huit mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Maroua II.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, contre récépissé, au plus tard le **08/02//2024 à 13 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 02/AONO/REN/DDIAM/C-MRA II/CIPM/2024 DU 11/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
POSTE A GAYACK DANS LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 460 000 (quatre cent soixante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux (01) ou en six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 460 000 (quatre cent soixante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux (01) ou en six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **08/02/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Maroua II dans la salle de réunions de la Mairie de Maroua II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1ère étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 2e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

### Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique Inférieure à 70% des "oui".
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
5. Pièce falsifiée ;
- 2) Offre incomplète après 48 heures dès l'ouverture ;
- 3} L'absence ou défaut de la caution de soumission.

#### b. Offre technique

- Fausse déclaration ;
- Documents falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins, trente-quatre (34) critères essentiels sur quarante-neuf (49), soit une note technique inférieure à 70%.

#### c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en original. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions oui/non;

Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non

L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non

Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) : oui/non

La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non

Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant ta visite du site oui/non

Seul les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Maroua II, dès publication du présent avis.

MAROUA le 11 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-HILE-ALLFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DOLE-MILIML-WADACK-LIMITE ARRONDISSEMENT DE DARAK (3.00 KM) DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de HILE-ALIFA lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'ouverture de la piste agricole dans DOLE-MILIMI-WADACK^ LIMITE ARRONDISSEMENT DE DARAK (3,00 km) la commune de HILE-ALIFA, Département du Logone et Chari. Région de l'Extrême Nord. Les prestations à exécuter regroupées en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Le tronçon concerné est celui-ci haut visé (3,00 km).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- L'installation de chantier ;
- Aménage et repli du matériel ;
- Ouverture au bulldozer ;
- Le reprofilage simple y/c fossés et exutoires ;
- Remblai en kara! provenant d'emprunt;
- Construction des dalots 1x1 en béton armé.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût estimatif de vingt-trois millions (23 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises..

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux routiers ci-après.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente Appel d'Offres sont financées par les ressources BIP 2024/MINADER

## 7. Consultation du Dossier

L'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA dès publication du présent Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de HILE-ALIFA, dès publication du présent Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de 20.000 F (Vingt mille francs) CFA payable auprès de la Recette Municipale de HILE-ALIFA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés du Logone et Chah, au plus tard le 12/02/2024 à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001/AONO/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024  
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DOLE-MILIMI-WADACK-LIMITE  
ARRONDISSEMENT DE DARAK (3.00 KM) DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA.  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 460.000 F (Quatre cent soixante mille francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu le 12/02/2024 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Hile-Alifa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

**14. Critères d'évaluation****11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

Dossier administratif incomplet ou non-conforme après un délai réglementaire accordé au soumissionnaire ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

**12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non)
- \* L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement (oui/non)
- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de deux (02) critères entraîne la disqualification de l'offre.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de HILE-ALIFA.

*HILE-ALIFA le 22 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# PREFECTURE DU NDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG  
DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE TONGA DANS LE DEPARTEMENT DU NDE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Ndé Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Education de Base un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive;  
Construction de nnspection d'Arrondissement de l'Education de Tonga.

1. Les travaux preluninaires;
2. terrassement ;
3. fondation ;
4. maçonnerie-élévation;
5. Charpente - couverture ;
6. Menuiserie métallique - bois ;
7. L'Electricité ;
8. Peinture-revetements-vitrierie;
9. Plomberie sanitaire ;
10. V.R.D. ;
11. Divers.

## 3. Cout Prévisionnel

ile coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TRENTE MILLIONS (30 000 000) francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024

## 6. Consultation du Dossier

U dossier d'appel d'Offres peut être consulté auxhcuresouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Générales Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente-cinq (350000) francs CFA.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept exemplaires dont un original et six février 2024 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG du 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE TONGA  
LOT UNIQUE  
Financement : BIP MINEDUB-EXERCICE 2024  
« AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de TROIS(03)mo.s. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra jointe à ses pièces administratives, une caution de soumission six cent mille ( 600000) CFA, et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre chargé des Finances.

validiL'defXT" l'expiration de la alidite des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 février 2024 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

**13. Critères d'évaluation****Principaux critères éliminatoires**

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Non régularisation d'une pièce administrative dans les 48 heures
- N'avoir pas abandonné un Marché Public pendant les deux dernières années.
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou dans le devis estimatif et quantitatif.

**Principaux critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un SMS aux numéros 674582552/ 696933384.

*BANGANGTE le 26 Janvier 2024*

*Le PRÉFET*

**ESSOMBA**

**COMMUNE DE HILE-HALIFA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 29/01/2024  
POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE HILE-ALIFA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget d'Investissement Exercice 2024, le Maire de la Commune de Hilé-Atifa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement d'un espace vert dans la Ville de Hilé-Alifa, Commune de Hilé-Alifa, Département du Logone et Çfiari. Région de l'Extrême Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes

- Installation de chantier,
- Travaux de maçonnerie, mise en place des bancs publics et réalisation des allées piétonnes:
- Travaux engazonnement et plantation arbres et arbustes:
- Travaux de menuiserie métallique:
- Fournitures du petit matériels pour entretien espace vert;
- Entretien de l'espace vert;

**3. Cout Prévisionnel**

un coût prévisionnel de Dix Millions (10 000 000) FCFA,

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des espaces verts.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier,

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2024,

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Hilé-Alifa.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Hilé-Alifa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 30 000 FCFA (Trente mille franc CFA) à la Recette Municipale de Hilé-Alifa au titre des frais d'achat du dossier d'offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (O.G) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres. devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Hilé-Alifa, le ./ ./2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 12\_/AONO/C-HAL/CIPM/2024 DU 29/01/2024 POUR  
L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE HILE-ALIFA.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de deux cent mille (200 000) de francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 19/02/2024 à 14 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Hilé\*Alifa, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 14. Critères d'évaluation

éliminatoires

13,1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.12 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »> ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt (20) critères essentiels sur vingt-sept (27).
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années,

13.1.3; Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation générale sur 3 critères ;
- b) Expérience générale de l'Entreprise sur 1 critère ;
- c) Expérience dans les travaux similaires sur 1 critère ;
- d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- e) Moyens logistiques sur 3 critères ;
- f) Le matériel de chantier à mobiliser sur 5 critères ;
- g) Le matériel de sécurité sur 4 critères ;
- h) La méthodologie d'exécution sur 2 critères ;
- i) Organisation et déroulement du Projet sur 2 critères ;
- j) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 2 critères

## 15. Attribution

Le Préfet du Logone et Chah, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-désavantageuse après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Hilé-Alifa et à la DD/MINEPDED du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

*HILE-ALIFA le 29 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°02/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES  
EN VUE DE L'AUDIT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM « EN  
PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de l'audit d'impact environnemental de l'Immeuble Siège du FEICOM.

Cet audit devra permettre d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de gestion de l'environnement, d'identifier les contraintes, le cas échéant, pendant la mise en œuvre, de documenter les meilleures pratiques, le cas échéant, et de suggérer des mesures pour une mise en œuvre et un suivi efficaces.

## 2. Consistance des prestations

Réaliser une évaluation environnementale de base de l'immeuble siège du FEICOM ;  
Réaliser un Audit Environnemental et Social (AES) de l'immeuble et des activités du FEICOM dans cet immeuble ;  
Examiner le Plan de Gestion Environnementale (PGE) et identifier les principales mesures d'atténuation et les exigences de surveillance pendant la phase de construction ;  
Examiner les dossiers et la documentation relatifs aux impacts, aux mesures prises pour les gérer et aux aspects de la performance, c'est-à-dire plus spécifiquement examiner les rapports préparés par les spécialistes de l'environnement de la mission de contrôle, s'ils existent ;  
Mener des entretiens avec le top management et l'ensemble du personnel du FEICOM, en particulier dans le domaine de la gestion de l'environnement ;  
Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/mesures d'atténuation concernant les aspects de conception des travaux de génie civil par rapport à la sécurité, les dispositions pour une ventilation et un éclairage adéquats, la fourniture d'installations de base à l'usage des travailleurs/du personnel handicapé, etc. ;  
Évaluer les principales non-conformités environnementales et proposer des actions correctives ;  
Évaluer l'efficacité de la surveillance de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et identifier les lacunes, le cas échéant, et les domaines à améliorer ;  
Évaluer la conformité aux exigences du Plan de Gestion Environnementale (y compris la gestion des déchets, la consommation des ressources, la conservation de la biodiversité, l'économie d'énergie, l'atténuation des changements climatiques, la documentation, les consultations, la divulgation, etc.) et aux exigences législatives et réglementaires pertinentes, y compris les permis environnementaux et la performance en matière de responsabilité sociale des entreprises ;  
Évaluer si un système de gestion environnementale et sociale tel que stipulé dans le Plan de Gestion Environnementale a été dûment suivi et pleinement fonctionnel. Il s'agit notamment de l'efficacité des dispositions institutionnelles, de l'adéquation des ressources, de la passation des marchés, des évaluations environnementales et sociales, de l'examen des solutions de rechange, de l'atténuation des risques, de l'établissement de rapports et de la documentation, du mécanisme de retour d'information et de recours contre les griefs ;  
Identifier les contraintes éventuelles pour assurer la conformité aux mesures décrites dans le Plan de Gestion Environnementale.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de la présente prestation est de quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux bureaux d'études agréés par le MINEPDED.

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2024. Imputations budgétaires : 61-20-50, « Honoraires versés ».

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718, FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent Avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au Siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 FEICOM 381, Rue 4 561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; porte 11 ; Fax (237) 222 23 17 59, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme de soixante mille (60.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels scellés, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59 au plus tard le **27 Février 2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 29  
JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE EN VUE DE L'AUDIT  
D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM EN PROCEDURE  
D'URGENCE "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de huit cent mille (**800 000**) francs CFA, établi par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main de l'émetteur. L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission entraînera le rejet immédiat de l'offre.

#### 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables



## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu le **27 Février 2024 à 14 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4561.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle de réunions à une qui sera communiquée à tout soumissionnaire qualifié à l'issue de l'évaluation de son offre technique.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des plis ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence de cautionnement de soumission, conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Absence d'acceptation des conditions du marché (TDR et CCAP paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé » tampon, qualité et nom du signataire) ;

Absence d'une copie de l'attestation d'agrément du bureau d'études pour l'évaluation

Environnementale, délivrée par le MINEPDED ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Note Technique inférieure à 80%.

### 2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Compréhension de la mission ;

Observations et suggestions sur les TDR ;

Méthodologie d'exécution des prestations ;

Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;

Expérience du Cabinet dans les missions similaires ;

Moyens logistiques.

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières résultant des critères de qualification requis.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 22 23 51 64, Poste 217 ; porte 11

BP : 718 YAOUNDE, Rue 4565, Mimboman YDE 4ème

Fax : (237) 22 23 17 59

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».**

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-HILK-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES DE CERTAINES LOCALITÉS : DOUGOUMSILTO II (1), FADIA (2), DOLIBADA (1), GONON (IL WADACK (3), ALIASSOLWI 1(4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1), DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DÉPARTEMENT DE LOGONE ET GARZA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la Commune de Hile-Alifa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public par 15 lampadaires solaires de certaines localités: DOUGOUMSILTO II (1), FADIA (2), DOLIBADA (1), GONON (IL WADACK (3), ABASSOUNI 1(4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1), DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DÉPARTEMENT DE LOGONE ET GARZA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation des lampadaires solaires autonome « systèmes solaire PV individuels, non raccordés aux réseaux électriques.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA: AJD'KA des publications du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Hile-Alifa plus précisément au Secrétaire (général des publications du présent avis) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de HILE ALIFA d'une somme non remboursable de Trente Millions (30.000) CFA. Une copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétaire de la Commission (Service des Travaux), au plus tard le 02/02/2024 à 13 heures, heure locale sous enveloppe scellée et cachetée adressée à la Commission avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 003/AONO/C-HILK-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024**  
**POUR LES LAMPADAIRES SOUS-TERRAINES DE**  
**CERTAINES LOCALITES : DOUGOUMSIITO II (1). FADIA (2). DOLYADA (1). GONONI**  
**(IL WADACK (3). ALIASSOLWI 1(4), ABASSOUNI II (.2) ET ABASSOUNI III (1). DANS LA**  
**COMMUNE DE HTE ALIFA, DEPARTEMENT DE LOGONE et QUARTIER REGION DE**  
**LEZ-ANGAI.**

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : Six cent Mille (600.000) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les documents administratifs requis devront être impérativement produits en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inacceptable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis administratifs, des propositions techniques et financières aura lieu le 12 Février 2024 à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés de l'Etat. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment de :

- Dossiers techniques et financiers incomplets après 48 heures de délais réglementaires ;
- l'absence de déclaration ou pièces justificatives ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été jugée la moins disante et conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (00) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service des financements Départemental du Logement et Chari. à la Préfecture Départementale de MINHI à la Commune de Hile-Alifa.

*HILE-ALIFA le 22 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS (PHASE 2). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos (phase 2).

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

L'installation de chantier ;

L'amenée et repli du matériel ;

Le débroussaillage ;

Les déblais mis en remblais ;

Le nivellement et la mise en forme de la plateforme ;

La fourniture et pose des cadres pour goal y compris toutes sujétions

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Aménagement du stade municipal d'Ayos (phase 2)	03	<b>25 000 000</b>

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Aménagement du stade municipal d'Ayos (phase 2)	03	<b>25 000 000</b>

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/02/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos (phase 2).

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Quatre cent mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/02/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins huit millions (8 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE DE YABASSI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 26 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

TRONÇONS	LINEAIRE
Ndogmissabe-Carrefour de 8-Ngonfi	2,1 km
Carrefour Mission-Malende	1,3 km
Carrefour Ndogbele-Ecole Caïman	1,1 km
Quartier Golgota-UEBC	1 km

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **65 000 000 Francs CFA**.

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capa

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de l

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre un montant de **(75 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yabassi.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées « copie », à déposer aux heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PUBLIC**  
**N° 006/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 20 JANVIER 2024**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YABASSI**  
**. Financement : Budget d'Investissement**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépense »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de début des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang dont le montant est de **un million trois cent mille : 1 300 000 F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de début des travaux.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20 février 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la Mairie de Yabassi. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant un pouvoir écrit.

## 14. Critères d'évaluation

### . Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
  - Lettre de soumission ;
  - D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois derniers mois ;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
- Note inférieure à 16 sur 22.

## 15. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/22 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation des Marchés Publics.

**-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvais marchés publics.**



# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but de maintenir certains bâtiments, rues et espaces verts de la Commune d'Ayos en état de propreté, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos. Il s'agit de :

- L'entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc) ;
- L'entretien de la place du marché et de la place du défilé ;
- L'entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords) ;
- La collecte des ordures ménagères et leur acheminement à un lieu de décharge publique aménagé à cet effet ;
- La fourniture du petit matériel nécessaire à l'entretien des rues et à la collecte des ordures ménagères (tricycles, pulvérisateurs et herbicides).
- Les détails des tâches à exécuter sont consignés dans le tableau suivant :

N°	Lieux / Désignations	Tâches à exécuter	Fréquences
	<b>Entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc)</b>		

1.	Bâtiments	Balayer et laver les planchers	1 fois/jour
		Aspirer les moquettes	1 fois/jour
		Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis	1 fois/semaine
		Dépoussiérer les bureaux, tables, canapés fauteuils, chaises, les téléphones, le matériel informatique, les lampes des bureaux	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds, les murs et les rideaux	1 fois/mois
		Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage	1 fois/semaine
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les meubles de rangement	1 fois/jour
		Nettoyer les façades extérieures des bâtiments	1 fois/mois
		Désinfecter les poignées des portes à l'alcool à brûler	1 fois/jour
		Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et de lavabos	1 fois/jour
		Entretien des revêtements en faïence et carreaux	1 fois/semaine
		Astiquer la robinetterie	1 fois/semaine
		Détartre les cuvettes de W.C	1 fois/mois
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
		Désinfecter les poubelles	1 fois/semaine
		Fournir les papiers hygiéniques et recharger les portes savons pour le lavage des mains	1 fois/semaine

2.	Espaces arborés, espaces gazonnés, terrains nus, bétonnés ou bitumés	Balayer et ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres détritrus	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus, les espaces communs bétonnés ou bitumés	1 fois/jour
		Evacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois
<b>Entretien de la place du marché et de la place du défilé</b>			
3.	Hangars et tribune	Balayer les planchers, les gradins, les allées des hangars	1 fois/jour
		Balayer et arroser si nécessaire, les entrées et couloirs du marché ainsi que la cours et les devantures de boutiques et magasins	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds et les murs	1 fois/mois
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les gardes corps autour de la tribune	1 fois/semaine
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
<b>Entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords)</b>			

4.	Chaussées, trottoirs, parkings, espaces arborés, espaces gazonnés et terrains nus	Balayer les rues (parkings, trottoirs et chaussées si nécessaire)	1 fois/semaine
		Ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres débris dans les espaces verts	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche dans les espaces verts	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Défricher les bordures de routes	1 fois/mois
		Pulvériser l'herbicide sur les bordures de routes ou autres espaces appropriés (les lieux concernés seront indiqués par le Maître d'Ouvrage)	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus	1 fois/jour
		Évacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Enlever l'excédent de terre sur les trottoirs et les parkings	1 fois/mois
Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois		
<b>La collecte des ordures ménagères et leur acheminement à un lieu de décharge publique aménagé à cet effet</b>			
5.	Maisons, points poubelles des ruelles/secteurs/quartiers	Aller vers les ménages au moyen des tricycles (ruelle par ruelle, quartier après quartier) pour collecter les ordures auprès des populations et les déposer à la décharge publique	2 fois/semaine
		Enlever les ordures dans les points de dépôt des poubelles des différents quartiers de la ville et les déposer à la décharge publique	1 fois/semaine
6.	Produire des rapports d'activités		1 fois/mois
<b>Fourniture du petit matériel nécessaire à l'entretien des rues et à la collecte des ordures ménagères (tricycles, pulvérisateurs et herbicides).</b>			
7.	Six (06) tricycles grands modèles		
8.	Trente (30) pulvérisateurs		
9.	Trois cent (300) cartons d'herbicides		

**N.B :**

- Hors mis les fréquences mentionnées dans ce tableau, les tâches doivent être exécutées à chaque fois que le Maître d'Ouvrage en fait la demande ;
- Le petit matériel nécessaire à l'entretien des rues et à la collecte des ordures ménagères (tricycles, pulvérisateurs et herbicides) reste la propriété du Maître d'Ouvrage.

**3. Cout Prévisionnel**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	100 000 000	12

**4. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	100 000 000	12

**5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

**6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2024 et suivants, pour un coût prévisionnel total de **cent millions (100 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent mille (100 000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

**1- Présentation des offres**

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le **06/01/2024**  
**« Appel d'Offres National Ouvert N° 07 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024**  
**En procédure d'urgence pour l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos.**  
**Financement : Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2024 et suivants.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois.

NB : le cocontractant disposera de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations pour acquérir le petit matériel nécessaire à l'entretien des rues et à la collecte des ordures ménagères (tricycles, pulvérisateurs et herbicides).

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA.**

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **06/03/2024** dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

Ø Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

Ø Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Ø Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une capacité financière au moins égale à trente millions (30 000 000) de FCFA ;

c) Offre financière incomplète pour absence :

Ø de la lettre de soumission timbrée, datée et signée ;

Ø du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

Ø du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Ø du Sous-Détails des Prix Unitaires ;

**d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;**

**e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;**

**f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.**

14.2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;

- Références sur **01 critère** ;

- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **05 critères**.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la **moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# COMMUNE DE BIBEMI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°004/AONO/C-BIBEMI/CIPM-PCCM/2024 DU 27/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI,  
DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de BIBEMI lance pour le compte de la Commune de BIBEMI, Département de la BENOUE, Région du NORD, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de douze (12) logements de type 12 et 13

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries — Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, clu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vivés.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce N°15 du présent DAO donc :

- 03 blocs de 02 logements de type 12 ;
- 03 blocs de 02 logements de type T3

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent quarante-trois millions cinq cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (243 542 399) FCFA TTC**

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercices 2024 et suivants

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de BIBEMI et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de BIBEMI contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de BIBEMI.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

**Toutefois, conformément aux dispositions du point 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi et/ou preuve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale, à l'ARMP, au MINMAP et au FEICOM contre décharge dûment signée et datée**

## 9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le ^ fpAC à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante ;

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°004/AONO/C-BIBEMI/CIPM-PCCM/2024 DU 27/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

**N.B:** Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°13 du DAO, d'un montant égal à **quatre millions huit cent mille (4 800 000) Francs CFA**, valable pendant **cent vingt (120) jours**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en Originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente {Préfet, Sous-préfet, ...}, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 27/02/2024 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de **quarante millions (40 000 000) Francs CFA** (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (**70%, soit 38 OUI sur 54**).

**N.B** ; Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO

### b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (**26 critères**) ;

• Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**06 critères**) ;

• Références de l'entreprise (**09 critères**) ;

• Situation financière de l'Entreprise (**04 critères**) ;

• Proposition technique et planning d'exécution des travaux (**04 critères**) ;

• Acceptation des conditions du marché (**03 critères**) ;

• Présentation générale de l'Offre (**02 critères**).

**Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (soit 38 OUI sur 54), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.**

**N.B** La grille d'évaluation constitue la Pièce N°14 du présent DAO

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIBEMI et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de BIBEMI : BP: 1442 GAROUA ; Tél. 658 99 64 20 / 677 65 57 58 / 694 04 47 85

- FEICOM : BP : 71 8 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème Tél : (237) 222 23 51 64/690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59

*GAROUA le 26 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

***ELH. YEDI ARMAND***

**COMMUNE D'AYOS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL DANS LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment R+1 à usage commercial dans la ville d'Ayos.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préparatoires et études ;  
Terrassements ;  
Fondations ;  
Béton armé et maçonneries en élévation ;  
Acrotère - Charpente - Couverture ;  
Revêtements et enduits ;  
Menuiseries bois, métallique et aluminium ;  
Peinture ;  
Electricité ;  
Voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bâtiment R+1 à usage commercial dans la ville d'Ayos	10	150 000 000

**4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bâtiment R+1 à usage commercial dans la ville d'Ayos	10	150 000 000

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 06/03/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 26/01/2024

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment R+1 à usage commercial dans la ville d'Ayos.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de dix (10) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot unique	● Deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06/03/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins cinquante millions (50 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 08 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 11 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **02 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/C.H[LE-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE AMOTRICITE HUMAINEDANS LES ECOLES PUBLIQUES DE HILE-ALIFA I, HILE-ALIFA II, ABASSOUNI ET MAFOULSO DANS LACOMMUNE DE HILE-ALIFA. DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget d'investissement Publics du MINDDEVEL, le Maire de ta Commune de HILE-ALIFA(Maître d'Ouvrage) lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les ECOLES PUBLIQUES DE HILE-ALIFA I, HILE-ALIFA II, ABASSOUNI et MAFOULO dans ta Commune de HILE-ALIFA. Département du Logone et Chari, Région de Extreme-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes

- Etudes et installation de chantier ;
- Foralio ;
- Equipement du forage ;
- L'équipement du forage ;
- développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Réaaisation de la clôture (3m x 3m x 1,2m) ;
- Pose de la pompe ;
- La formation du COGES ;

## 3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel en Fcfa : 34 000 000

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2024.

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de HILE-ALIFA.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de HILE-ALFA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de Vingt mille (20 000) Francs CFA par lot à la Recette Municipale de HILE-ALIFA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de HILE-ALIFA, le 12/02/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter mention:

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'un six cent quatre-vingt mille (680 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 12/02/2024 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de HILE-ALIFA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier Incomplet;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- g) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 13.1.2 : Offre technique

- a] Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- m N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning t ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt un (21) critères essentiels sur trente(30),

#### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 30 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 6 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 11 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de reprise sur 4 critères,

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de HILE-ALIFA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire de (a Commune de HILE-ALIFA ou à la DDMINDDEVEL du Logone et Chah Extrême-Nord

*HILE-ALIFA le 22 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024 DU 12/01/2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES (50 LAMPADAIRES), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IL DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le 1er adjoint au Maire de la COMMUNE DE MARQUA M. Maîtres d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'éclairage public par énergie solaire (50 lampadaires) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. Sur les axes :

- Axe Gounougaya-fassao :
- Lopere ;
- Barmare,

Les travaux sont regroupés en un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 50 000 000 Fcfa.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Les études techniques nécessaires :
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) :
- La fourniture et la pose de 50 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage :
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) :
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) :
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2024, pour un coût estimatif total de 50 000 000FCFA.

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réclairage public par énergie solaire. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2024, pour un coût estimatif total de 50 000 000FCFA.

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès Structure interne de gestion administrative des marchés DE MAROUA II TEL : 697722857/677108467.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la COMMUNE DE MAROUA II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 80 000 FCFA (quatre-vingt mille) à la Recette Municipale de la COMMUNE DE MAROUA II au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la COMMUNE DE MAROUA II, le **09/02/2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 04/AONO/REN/DDIAM/CA-MRAII/CIPM/2024 DU 12/01/2024**  
**POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES (50 LAMPADAIRES), DANS LA**  
**COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE**  
**L'EXTREME-NORD.**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**  
**Les offres parveryues après Les dates et heure limites de dépôts des offres n'esperont pas reçues.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'UN MILLION Fcfa (1 000 000 Fcfa). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le Jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'UN MILLION Fcfa (1 000 000 Fcfa). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **09/02/2024 à 10 heures précises** dans la salle de délibération de la COMMUNE DE MARQUA 11, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou sy faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1- Critères éliminatoires

##### 13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet : l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne une élimination immédiate.

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

##### 13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

##### 13.1.3 ; Offre financière

a) Offre financière incomplète :

b) Pièces non conformes :

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié :

d) Absence d'un sous-détail de prix.

##### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels cidessous ;

a) Présentation générale sur 4 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

### 15. Attribution

Le 1er adjoint au Maire de la COMMUNE DE MAROUA II, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement aura été évaluée le mieux disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingtdix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés

«Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

MAROUA le 12 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

**COMMUNE DE FURU-AWA**

**: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION:**

**S/N**

**TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **s** copies that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and E** **C: Financial documents**. It shall reach the **Furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **02** **At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, with which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**UNDER EMERGENCY CONDITIONS**

**NO 011 /ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08/01 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTERGRA HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE, FURU AWA SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION OF THE NORTH WEST RE**

*(To be opened only during the bids opening session of the Tenders Board)*

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as per the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division on or before 02/02/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission of
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024</b> at <b>11:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the **02/02/2024 at 11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 02/02/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division..</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



**COMMUNE DE FURU-AWA**

**: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented (7) copies that is **one (01) original and Six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external containing three (3) envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents. It shall reach the office of the Furu awa Council office, not later than...**31/01/2024..... at 10:00** time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, failing which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division not later than 31/01/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission o
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024</b> <b>10:00am local</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at</b> <b>am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the Furu awa Council Internal Tenders Board in a single phase on the ...31/01/2024. **at 11:00 am** local time in the conference hall of the Furu awa Council Office. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 31/01/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa Council Office by the competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the tender file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**

**COMMUNE DE FURU-AWA**

**ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **s** copies that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **.....02/02/2024. At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, with which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**UNDER EMERGENCY CONDITIONS**

**NO 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU BANA VILLAGE, FURU AWA SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION OF THE NORTH WESTERN REGION.**

-

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as per the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division on or before 02/02/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission of
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024</b> at <b>11:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the **02/02/2024** at **11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 02/02/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division..</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



**COMMUNE DE FURU-AWA**

**ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented (7) copies that is **one (01) original and Six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external containing three (3) envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents. It shall reach the office of the Furu awa Council office, not later than **...31/01/2024.. at 10:00 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, failing which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**NO \_003\_ /ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024OF ...05/01/.2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWAWA TOWN,IN FURU AWA SUB DIVISION MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION**

***(TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION OF THE TENDERS BOARD)***

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as accordance with the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division than 31/01/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission o
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024</b> <b>10:00am local</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024</b> at <b>am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the Furu awa Council Internal Tenders Board in a single phase on the .....**31/01/2024**..... at **11:00** time in the conference hall of the Furu awa Council Office. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 31/01/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



**COMMUNE DE FURU-AWA**

**ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents, Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **...31/01/2024. At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, with which it shall be marked.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division not later than 31/01/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission on
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at</b> <b>10:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the 31/01/2024 at **11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening of bids, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 31/01/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council premises by the competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**

**COMMUNE DE FURU-AWA**

**: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 01/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 01/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents, Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **...01/02/2024...At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, with which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**UNDER EMERGENCY CONDITIONS**

**NO 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEMATA AT BADJI VILLAGE, FURU AWA SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

*(To be opened only during the bids opening session of the Tenders Board)*

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as per the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division on or before 01/02/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission on
01	<p>n 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in some localities in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a water scheme in Sambari village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a new catchment to the existing water scheme in Akum village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a potable water scheme in Badji village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>01/02/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>08/02/2024</b> at <b>10:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the **01/02/2024** at **11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 01/02/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in some localities in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a water scheme in Sambari village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a new catchment to the existing water scheme in Akum village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a potable water scheme in Badji village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>01/02/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>08/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



**COMMUNE DE FURU-AWA**

**ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILES, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 02/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION:**

**S/N**

**TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 02/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOX CULVERT OVER WURUKRU STREAM IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD) IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTER IN LUTU VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08TH JANUARY 2024 FOR THE PURCHASE OF MEDICAL EQUIPMENT TO THE FURU AWA MEDICALIZED HEALTH CENTER IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION.. INSTEAD OF 02/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 09/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents, Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **...02/02/2024 At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, with which it shall be required to be marked.

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**UNDER EMERGENCY CONDITIONS**

**NO 10/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 08/01/ 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER ZANGSAMA UPPER COURSE (NANGWA-FURU AWA ROAD)FURU AWA SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION OF NORTH WEST REGION.**

..

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as per the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division on or before 02/02/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission on
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024</b> at <b>10:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the **02/02/2024** at **11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 02/02/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 009/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a box culvert over Wurukru stream in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 010/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a Bridge over river Zangsama Upper course (Nangwa-furu awa road) in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 011/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of an Integrated Health Center in Lutu village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 012/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 08<sup>th</sup> January 2024 For the Purchase of Medical Equipment to the Furu awa medicalized Health Center in furu awa Municipality, Menchum Division..</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>02/02/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>09/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



**COMMUNE DE FURU-AWA**

**: ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 31/01/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 31/01/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT THE GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL FURU AWA, IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE REHABILITATION OF 02 BLOCKS OF TWO CLASSROOMS EACH AT GS FURU AWA IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE ESTABLISHMENT OF A FISH POND IN FURU AWA TOWN IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 05TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN EZONG VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 31/01/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 07/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **Six (06) copies** that is **one (01) original and Six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents. It shall reach the office of the Furu awa Council office, not later than **31/01/2024 at 10:00 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, failing which it shall be rejected.

**The sealed external envelope addressed to the Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE**

**NO 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF05/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND A REGULAR OFFICE AT GOVERNMENT INCLUSIVE NURSERY SCHOOL, FURU AWA, FURU AWA SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION**

***(TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION OF THE TENDERS BOARD)***

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as accordance with the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division than 31/01/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission o
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024</b> <b>10:00am local</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at</b> <b>am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the Furu awa Council Internal Tenders Board in a single phase on the **31/01/2024. at 11:00 am** local time in the conference hall of the Furu awa Council Office. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 31/01/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 001/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the construction of a Block of 02 classrooms and a regular office at the Government Inclusive Nursery School Furu awa, in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 002/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Rehabilitation of 02 blocks of two classrooms each at GS Furu awa in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 003/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Establishment of a fish pond in Furu awa town in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 004/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 05<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in Ezong village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>31/01/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>07/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**

**COMMUNE DE FURU-AWA**

**ADDENDUM IN THE PREPARATION OF BIDS. DUE TO THE SOCIO POLITICAL CRISES AFFECTING THE NORTH WEST AND SOUTH WEST REGIONS OF OUR COUNTRY THAT HAS LED TO THE NON-PURCHASE OF THE ABOVE TENDER FILE, I THE CONTRACTING AUTHORITY (LORD MAYOR OF FURU AWA COUNCIL)IN RESPECT TO POINT 30 OF CIRCULAR LETTER NO 001/CAB/PR OF 19TH JUNE 2012 RELATING TO THE AWARD AND CONTROL OF THE EXECUTION OF PUBLIC CONTRACTS, AND ARTICLES 10 AND 22 OF THE GENERAL RULES OF THE INVITATION TO TENDER FOR WORKS AND LOCAL SUPPLIES PROJECTS INSTITUTED BY PRIME MINISTERIAL DECISION NO 038/CAB/PM OF THE 15TH MAY 2014 BEARING THE MODEL TENDER FILE FOR PUBLIC CONTRACTS IN CAMEROON HEREBY MODIFIES SOME POINTS AND ARTICLES OF THE TENDER FILE TO READ AS FOLLOWS: AS CONCERNS POINT 11 OF THE TENDER NOTICE AND ARTICLE 7 OF THE SPECIAL REGULATIONS OF THE INVITATION TO TENDER ON THE SUBMISSION OF BIDS, EACH OFFER OR BID DRAFTED IN ENGLISH OR FRENCH IN SEVEN (07) COPIES INCLUDING THE ORIGINAL AND SIX (06) COPIES MARKED AS SUCH IN ACCORDANCE WITH THE PRESCRIPTION OF THE TENDER FILE SHOULD BE SUBMITTED AGAINST A RECEIPT AT FURU AWA COUNCIL MENCHUM DIVISION NOT LATER THAN 01/02/2024 AT 10.00PM LOCAL TIME AND SHOULD CARRY THE INSCRIPTION: S/N TENDER FILE REFERENCE SUBMISSION OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 10:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 10:00 AM LOCAL TIME 2) AS CONCERNS POINT 9 ON THE TENDER NOTICE –OPENING OF BIDS, THE OPENING OF BIDS IN ONE PHASE SHALL BE DONE ON THE 01/02/2024 AT 11:00 AM IN THE CONFERENCE HALL OF FURU AWA COUNCIL BY THE COMPETENT TENDERS BOARD. ONLY BIDDERS MAY ATTEND OR BE DULY REPRESENTED BY A PERSON OF THEIR CHOICE, WHO HAS FULL KNOWLEDGE OF THE FILE AND MANDATED IN THAT CAPACITY. S/N TENDER FILE REFERENCE OPENING OF BIDS 01 N 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE INSTALLATION OF SOME ALL-IN-ONE SOLAR STREET LAMPS IN SOME LOCALITIES IN FURU AWA SUB DIVISION, IN MENCHUM DIVISION. N 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A WATER SCHEME IN SAMBARI VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NEW CATCHMENT TO THE EXISTING WATER SCHEME IN AKUM VILLAGE IN FURU AW MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. N 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06TH JANUARY 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SCHEME IN BADJI VILLAGE IN FURU AWA MUNICIPALITY, MENCHUM DIVISION. INSTEAD OF 01/02/2024 AT 11:00AM LOCAL TIME, NOW READ 08/02/2024 AT 11:00 AM LOCAL TIME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents, Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **furu awa council in the service in charge of contract award** not later than **...01/02/2024.. At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks; with which it shall be

**The sealed external envelope addressed to Contracting Authority shall bear the following inscriptions:**

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

UNDER EMERGENCY CONDITIONS

NO 05/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 OF 06/01/2024 FURU AWA SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION OF NORTH WEST REGION.

*(To be opened only during the bids opening session of the Tenders Board)*

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as per the prescription of the tender file should be submitted against a receipt at Furu awa council Menchum Division on or before 01/02/2024 at 10.00pm local time and should carry the inscription:

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Submission on
01	<p>n 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in some localities in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a water scheme in Sambari village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a new catchment to the existing water scheme in Akum village in furu aw Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a potable water scheme in Badji village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>01/02/2024</b> <b>10:00am local time</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>08/02/2024</b> at <b>10:00am local time</b></p>

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

Bids shall be opened by the **Furu awa council Tenders Board** in a single phase on the **01/02/2024\_ at 11 am** local time in the conference hall of the **furu awa council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the tender file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

The opening of bids in one phase shall be done on the 01/02/2024 at 11:00 am in the conference hall of Furu awa council competent Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

S/N	TENDER FILE REFERENCE	Opening of bids
01	<p>n 005/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Installation of some all-in-one solar street lamps in some localities in Furu awa Sub Division, in Menchum Division.</p> <p>n 006/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a water scheme in Sambari village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 007/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a new catchment to the existing water scheme in Akum village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p> <p>n 008/ONIT/MINDDEVEL/FAC/FACITB/2024 of 06<sup>th</sup> January 2024 For the Construction of a potable water scheme in Badji village in furu awa Municipality, Menchum Division.</p>	<p><b>INSTEAD OF</b></p> <p><b>01/02/2024 at 11:00 local time,</b></p> <p><b>NOW READ</b></p> <p><b>08/02/2024 at 11:00 local time</b></p>

BAMENDA le 18 Janvier 2024

Le MAYOR

**DANJUMA FONCHA Fidelis**



## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**